

# Rapport d'activité

2 0 0 6



# Sommaire

## Pages

- 4/5 38 Communes pour un territoire fort
- 6/7 2006 en quelques chiffres
- 8/9 Un Conseil décisionnaire, marqué par la cohésion
- 10/11 La CA2M, concertation, débats et organisation
- 12/13 **Compte administratif**  
*2006 : la poursuite des ambitions*
- 14/22 **Développement économique et touristique**  
*Metz Métropole, un territoire d'opportunités, une identité qui se construit jour après jour*
- 23/26 **Aménagement de l'espace communautaire et transports**  
*Le Plan de Déplacements Urbains adopté*
- 27 **Équilibre social de l'habitat et Politique de la ville**  
*Soutien et insertion, deux préoccupations communautaires*
- 28/29 **Environnement et déchets**  
*Des services toujours plus appréciés et utilisés*
- 30 **Assainissement**  
*Eaux usées, eaux pluviales : une gestion partagée entre Hagani et la CA2M*
- 32/37 **Équipements culturels**  
*Réhabilitation et construction au programme cette saison*
- 38 **Droits des sols**  
*Des demandes d'urbanisme en hausse, signe d'un territoire qui évolue*  
Lutte contre l'incendie  
Fourrière animale

# Éditorial



Le rapport d'activité est forcément un bilan. La loi interdit tout commentaire d'un bilan en période préélectorale (6 mois). Je ne le ferai donc pas.

Mais à la lecture de ce rapport, tous peuvent constater que la CA2M a atteint sa vitesse de croisière et travaille. Elle devient un partenaire important de l'État et des autres collectivités.

En ce qui me concerne, je me félicite de l'esprit de solidarité qui règne entre les maires des différentes communes et la très grande majorité des élus. Je tiens à en remercier tous mes collègues et je suis sûr que nous sommes sur la bonne voie.

LE PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION DE METZ MÉTROPOLE

# 38 Communes pour un territoire fort

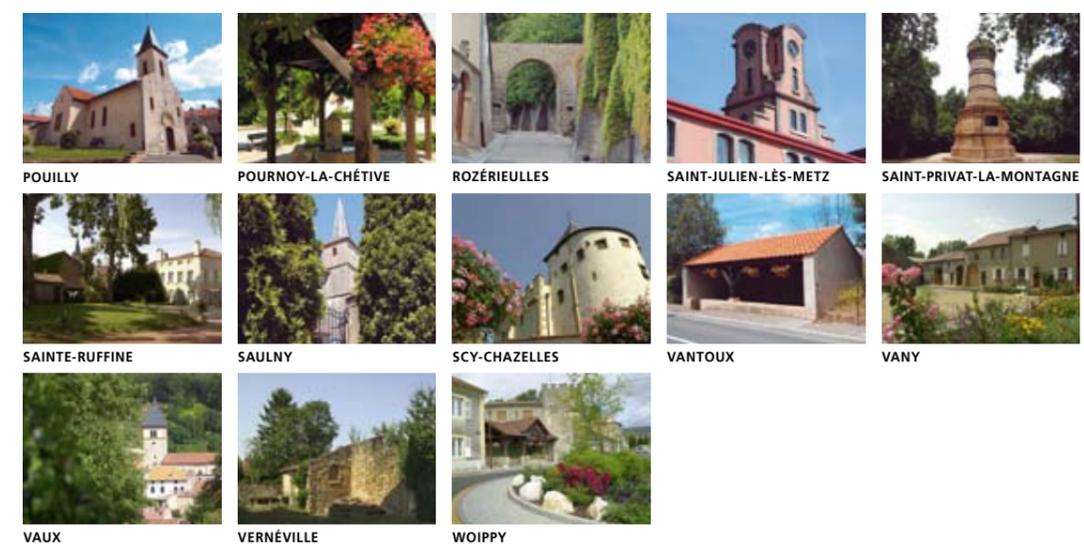
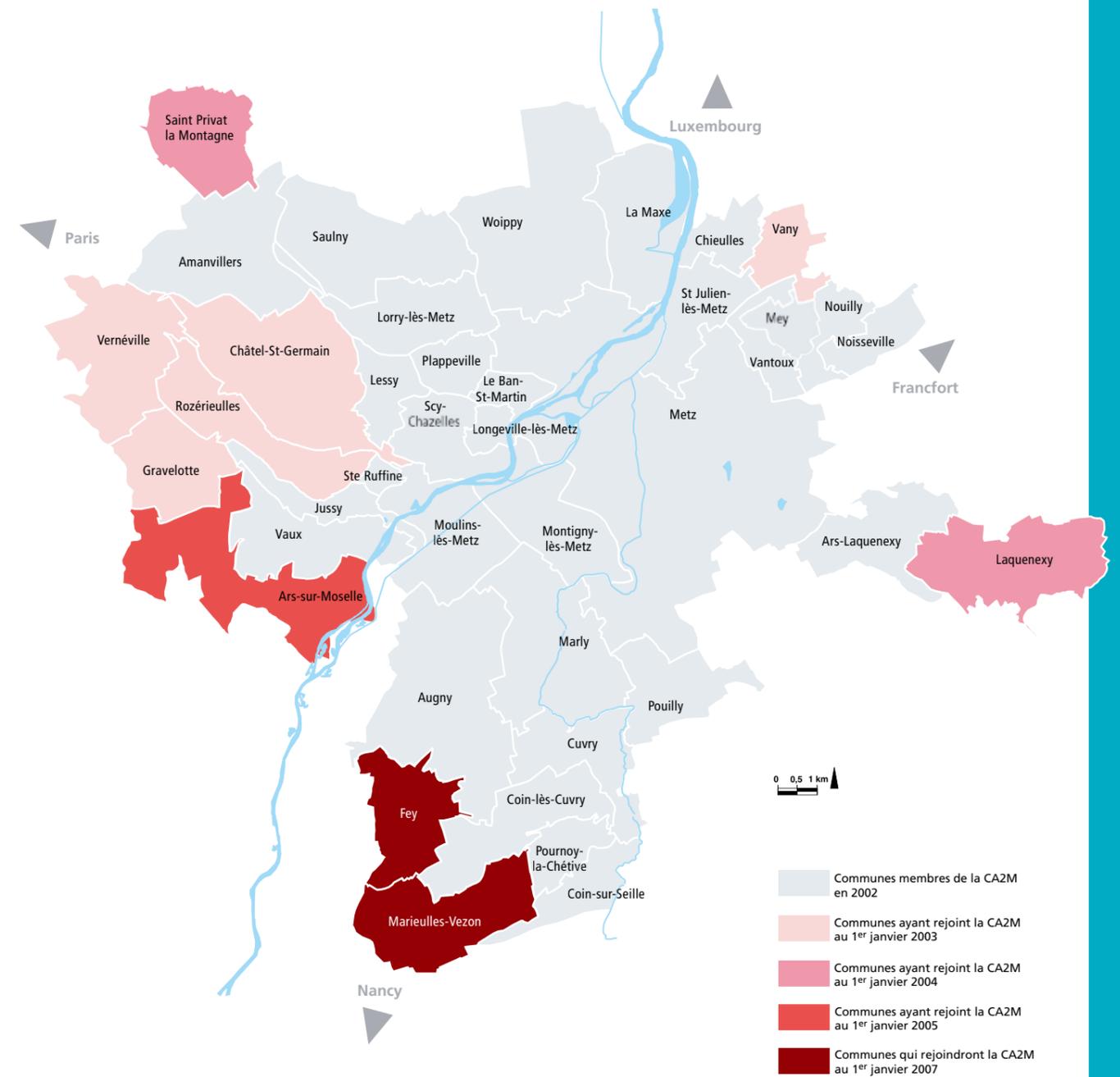
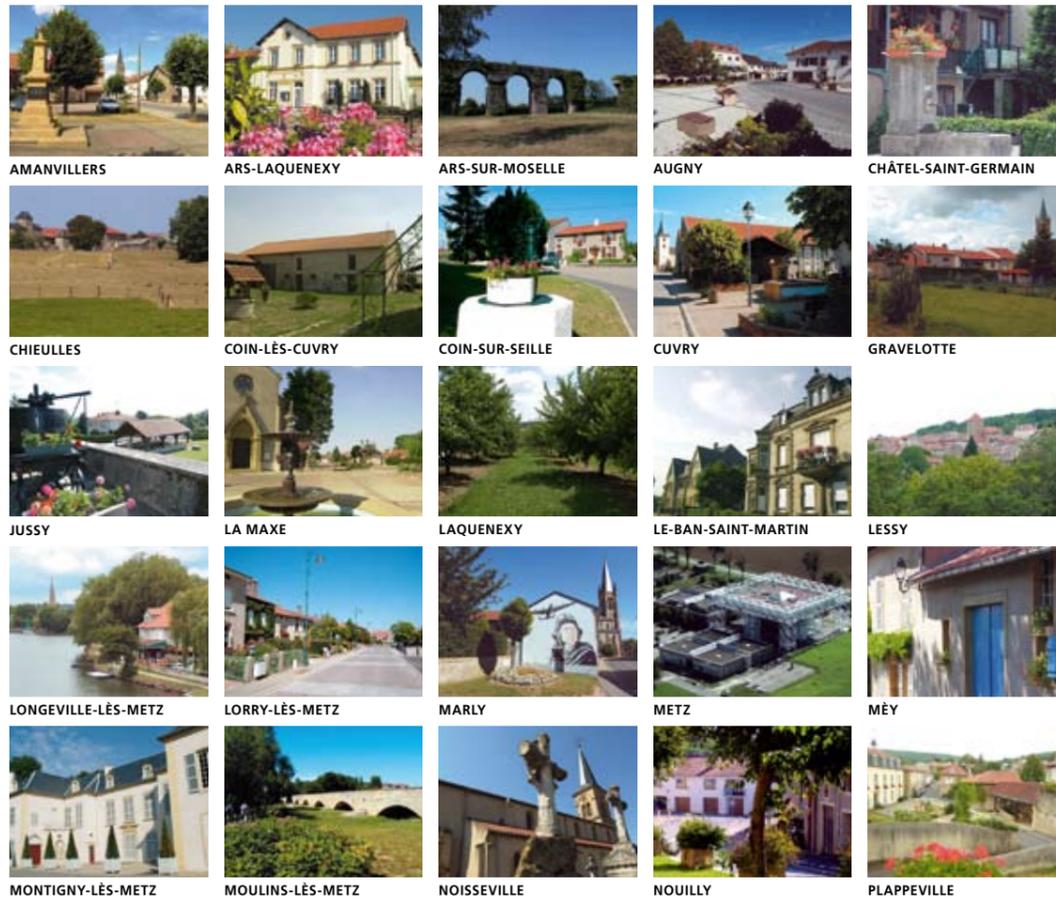
Conformément à la loi Chevènement du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, le District de l'Agglomération Messine, créé en 1975 et composé de 10 Communes, s'est transformé le 1<sup>er</sup> janvier 2002 en communauté d'agglomération, la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole (CA2M).

Cet établissement public de coopération intercommunale existe par la volonté affirmée de 38 Communes (les 10 issues du District auxquelles se sont jointes 28 autres communes depuis) de se regrouper et d'unir leurs forces pour assurer le développement et le rayonnement de l'agglomération messine.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2006, la CA2M regroupe 38 communes :

- Amanvillers
- Ars-Laquenexy
- Ars-sur-Moselle
- Augny
- Châtel-Saint-Germain
- Chieulles
- Coin-lès-Cuvry
- Coin-sur-Seille
- Cuvry
- Gravelotte
- Jussy
- La Maxe
- Laquenexy
- Le Ban-Saint-Martin
- Lessy
- Longeville-lès-Metz
- Lorry-lès-Metz
- Marly
- Metz
- Mèy
- Montigny-lès-Metz
- Moulins-lès-Metz
- Noisseville
- Nouilly
- Plappeville
- Pouilly
- Pourcenoy-la-Chétive
- Rozérieulles
- Saint-Julien-lès-Metz
- Saint-Privat-la-Montagne
- Sainte-Ruffine
- Saulny
- Scy-Chazelles
- Vantoux
- Vany
- Vaux
- Vernéville
- Woippy

En 2006, la CA2M a par ailleurs préparé l'arrivée de 2 nouvelles communes dans son giron : Féy et Marieulles-Vezon. Elles rejoindront officiellement la CA2M au 1<sup>er</sup> janvier 2007.



# 2006 en quelques chiffres

230 000 ● **230 000**  
HABITANTS



● **170**  
CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

● **263**  
KM<sup>2</sup> DE SUPERFICIE

● **790**  
AGENTS  
DONT 207 AGENTS MIS À  
LA DISPOSITION D'HAGANIS

● **38**  
COMMUNES

● **188,5** MILLIONS  
D'EUROS: BUDGET TOTAL

● **100**  
RÉUNIONS DE COMMISSIONS

● **302**  
DÉCISIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

● **1,84** MILLION  
D'EUROS DE TRAVAUX  
AUX MUSÉES DE METZ

● **17,2** MILLIONS  
DE VOYAGEURS SUR LE RÉSEAU  
DE TRANSPORTS URBAINS

● **3** MILLIONS  
D'EUROS DE TRAVAUX  
POUR L'AMÉLIORATION  
DES RÉSEAUX PLUVIAUX

● **31 760**  
SPECTATEURS À L'OPÉRA-THÉÂTRE

● **1329**  
ÉLÈVES AU CONSERVATOIRE

● **7** MILLIONS  
DE KM PARCOURUS  
PAR LES BUS

● **67**  
REPRÉSENTATIONS DONNÉES  
À L'OPÉRA-THÉÂTRE

● **127**  
ÉTUDIANTS À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE  
D'ART DE METZ (ESAM)



● **7425**  
DOSSIERS D'AUTORISATION  
DU DROIT DES SOLS INSTRUITS

● **70 550** TONNES  
D'ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES



● **9 950** TONNES  
DE DÉCHETS PROVENANT  
DE LA COLLECTE SÉLECTIVE

● **6** NUMÉROS  
DE « METZ MÉTROPOLE, LE JOURNAL  
DE LA CA2M » ÉDITÉS CHACUN  
À 105 000 EXEMPLAIRES



# Un Conseil décisionnaire, marqué par la cohésion

## UNE REPRÉSENTATION ÉQUILIBRÉE

La CA2M est administrée par un Conseil de Communauté, composé de délégués élus par les Conseils Municipaux des Communes membres. La représentation des Communes au sein du Conseil de Communauté est statutairement fixée comme suit :

- 2 sièges pour les communes de 0 à 1 000 habitants,
- 4 sièges pour les communes de 1 001 à 10 000 habitants,
- 5 sièges pour les communes de 10 001 à 20 000 habitants,
- 6 sièges pour les communes de 20 001 à 30 000 habitants.

La Ville de Metz dispose d'une représentation qui, statutairement, ne peut être inférieure à 40 % du nombre total des délégués.

Durant l'année 2006, le Conseil de Communauté a siégé à 7 reprises. Il s'est réuni dans l'amphithéâtre Victor Demange au CESCOM, à Metz Technopôle.



RÉUNION DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

## RÉPARTITION DES 170 DÉLÉGUÉS AU SEIN DU CONSEIL

AU 31.12.2006

### AMANVILLERS

1. Pierre KELLER, 21<sup>e</sup> Vice-Président
2. Henri BINZ
3. Danielle LECOUTURIER
4. Jean-Charles MICHELETTI

### ARS-LAQUENEXY

1. Jean-François SCHMITT, 27<sup>e</sup> Vice-Président
2. François DISPOT

### ARS-SUR-MOSELLE

1. Stéphane SUSUNG, 46<sup>e</sup> Vice-Président
2. Georges FONTAINE
3. Gilbert SCHALL
4. Jacques ANDRE

### AUGNY

1. François HENRION, 17<sup>e</sup> Vice-Président
2. Laurent MUTELET
3. Jean FONTAINE
4. Philippe KOEHLER

### LE BAN-SAINT-MARTIN

1. Henri HASSER, 2<sup>e</sup> Vice-Président
2. Claude WATRINET
3. Michel BRANDEBOURGER
4. Josée FISCHER

### CHÂTEL-SAINT-GERMAIN

1. Robert MARCHAL, 35<sup>e</sup> Vice-Président
2. Michel DESCHAMPS
3. Frédy LANGENFELD
4. Michel GITTON

### CHIEULLES

1. Jean-Louis BALLARINI, 32<sup>e</sup> Vice-Président
2. Patrice GRIETTE

### COIN-LÈS-CUVRY

1. Marc HENRION, 28<sup>e</sup> Vice-Président
2. Alain MAS

### COIN-SUR-SEILLE

1. Marc SEIDEL, 33<sup>e</sup> Vice-Président
2. Jean-Marie PECHEUR

### CUVRY

1. Jean-Paul HENRION, 13<sup>e</sup> Vice-Président
2. François CARPENTIER

### GRAVELOTTE

1. Léon MULLER, 39<sup>e</sup> Vice-Président
2. Michel TORLOTING

### JUSSY

1. Guy BERGÉ, 29<sup>e</sup> Vice-Président
2. Jean-Claude DUCASSE

### LA MAXE

1. Norbert LAMBIN, 14<sup>e</sup> Vice-Président
2. Gérard MATHIEU

### LAQUENEXY

1. Guy DROPSY, 45<sup>e</sup> Vice-Président
2. Patrick GRIVEL

### LESSY

1. Michel FRANCOIS, 24<sup>e</sup> Vice-Président
2. Jean-François LOSCH

### LONGEVILLE-LÈS-METZ

1. Alain CHAPELAIN, 5<sup>e</sup> Vice-Président
2. Paul HAZEMANN
3. Jean-Marc PRIGNON
4. Camille COLLIGNON

### LORRY-LÈS-METZ

1. Marie-Hélène MATHIEU, 22<sup>e</sup> Vice-Président
2. Jean BOY
3. Pierre BLANCHEBARBE
4. Gérard ZDUN

### MARLY

1. Jean-Claude LEBRETON, 6<sup>e</sup> Vice-Président
2. Jean-Pierre JAMMAS
3. Gérard SALFRANC
4. Claire FRANCFORT
5. Roger GOERGEN

### METZ

1. Jean-Marie RAUSCH, Président
2. Jacques SCHAEFER, 4<sup>e</sup> Vice-Président
3. Christine RAFFIN, 9<sup>e</sup> Vice-Président
4. Marie-Christine GENET, 11<sup>e</sup> Vice-Président
5. Philippe GREGOIRE, 12<sup>e</sup> Vice-Président
6. André NAZEYROLLAS, 16<sup>e</sup> Vice-Président
7. Sylvain KASTENDEUCH
8. Rémy TRITSCHLER
9. Georges DOUR
10. Jean-Michel ROUSSE
11. Isabelle VIALLAT
12. Élise APAYDIN-SAPCI
13. Laurence THILL
14. Gisèle VERT
15. Frédérique WOLFF
16. Anne STEMART
17. Éric GARDELLI
18. Éric ANDRES
19. Denis JACQUAT, 20<sup>e</sup> Vice-Président
20. Patrick THIL, 42<sup>e</sup> Vice-Président
21. Marie-Françoise THULL, 43<sup>e</sup> Vice-Président
22. Cédric SCHWARTZ
23. Fernand DAMIEN
24. Jean-François MULLER
25. Jean MARTIN
26. Claudine JACOB
27. Nathalie COLIN-OESTERLE
28. Anne HELLENBRAND-GIRARD
29. Dominique LEMOINE
30. Claudine BECKER
31. Gilbert ALIN

32. Gérard VETTER
33. Alain GRETHEN
34. André SAPAC
35. Khalifé KHALIFE
36. Laurent DAP
37. Yvette MASSON-FRANZIL
38. Jacqueline FROHMAN
39. Thierry JEAN
40. Isabelle LUX
41. Hamid LAFRAD
42. Emmanuelle WORMS
43. Arielle WAGNER-PETITDEMANGE
44. Sophie MAIRE
45. Pierre BERTINOTTI
46. Danièle BORI
47. René DARBOIS
48. Dominique GROS
49. Marielle OLESINSKI
50. Daniel PLANCHETTE
51. Véronique ROEDERER-THEIS
52. Pierre TIERCELIN
53. André MASIU
54. Marie-Anne ISLER-BEGUIN
55. Violaine PAULY
56. Marie-Thérèse SPAGGIARI-MAHOU
57. Philippe APELLE
58. Bernard FOUCAULT

### MEY

1. Christophe MARTIN, 34<sup>e</sup> Vice-Président
2. François LEROY

### MONTIGNY-LÈS-METZ

1. Jean-Luc BOHL, 1<sup>er</sup> Vice-Président
2. Lucien VETSCH, 10<sup>e</sup> Vice-Président
3. Sabine FRANCOIS
4. Marie-Françoise DUVERNOY
5. Michel BURGAIN
6. Raymond WEINHEIMER

### MOULINS-LÈS-METZ

1. Jean-Claude THEOBALD, 3<sup>e</sup> Vice-Président
2. Bernadette LAPAQUE
3. Bernard RONFORT
4. Jean BAUCHEZ

### NOISSEVILLE

1. Gérard LEJEALLE, 25<sup>e</sup> Vice-Président
2. Huguette FOULIGNY

### NOUILLY

1. Bernard OBRIOT, 31<sup>e</sup> Vice-Président
2. Dominique VALENTIN

### PLAPPEVILLE

1. Daniel DEFAUX, 19<sup>e</sup> Vice-Président
2. Alain FABISCH
3. Franck LEONARDI
4. Dominique GRY

### POUILLY

1. Jean BARTHELET, 37<sup>e</sup> Vice-Président
2. Jacques STANKIEWICZ

### POURNOY-LA-CHETIVE

1. Adrien TRESSON, 38<sup>e</sup> Vice-Président
2. Nicole RAUSCHERT

### ROZERIEULLES

1. Roger PEULTIER, 36<sup>e</sup> Vice-Président
2. Alain KURTZ
3. Martine CHENET
4. Emmanuel BOUDOT

### SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

1. Marcel SIMON, 7<sup>e</sup> Vice-Président
2. Claude ENTEMEYER
3. Fabrice HERDE
4. Hubert PAYEN

### ST-PRIVAT-LA-MONTAGNE

1. Jean-Claude WALTER, 44<sup>e</sup> Vice-Président
2. Thierry COLLET
3. Thierry SUAIRE
4. Walter SEBBEN

### SAINTE-RUFFINE

1. Jean-Claude WANNENMACHER, 30<sup>e</sup> Vice-Président
2. Gérard BOTELLA

### SAULNY

1. Gérard PACIEL, 23<sup>e</sup> Vice-Président
2. Jules LEGRIS
3. Michèle MOTTI
4. Arlette MATHIAS

### SCY-CHAZELLES

1. Jacques STRAUB, 18<sup>e</sup> Vice-Président
2. Jean-Paul GRETHEN
3. Yvon QUINIO
4. Jean-Marie NICOLAY

### VANTOUX

1. Daniel GROSJEAN, 8<sup>e</sup> Vice-Président
2. Henri STROHER

### VANY

1. Robert DIEUDONNE, 41<sup>e</sup> Vice-Président
2. Jean-Yves KOEHLER

### VAUX

1. Roland SIMON, 26<sup>e</sup> Vice-Président
2. Christian FAVRE

### VERNEVILLE

1. Thérèse LAVALLEY, 40<sup>e</sup> Vice-Président
2. Mireille MAURY

### WOIPPY

1. François GROSDIDIER, 15<sup>e</sup> Vice-Président
2. Alain PIERRET
3. Jean-Claude DROUARD
4. Joseph AGIUS
5. Erfane CHOUIKHA

# La CA2M, concertation, débats et organisation

## LE BUREAU

Le Conseil élit en son sein un Président et des Vice-Présidents qui forment le Bureau. Il donne les grandes orientations stratégiques de la Communauté et retient les dossiers qui seront présentés au Conseil de Communauté. En 2006, il était composé du Président, Jean-Marie RAUSCH, Maire de Metz, et de 46 Vice-Présidents (au moins un par commune).



## COMPOSITION DU BUREAU DE LA CA2M



UN DES BÂTIMENTS CA2M

## LES COMMISSIONS

Les Commissions ont un rôle consultatif. Elles sont chargées de faire des propositions et d'approfondir les questions à l'ordre du jour du Conseil de Communauté.

- Commission « Assainissement »
- Commission « Communication, réseaux, nouvelles technologies »
- Commission « Déchets »
- Commission « Développement économique d'intérêt communautaire »
- Commission « Développement touristique d'intérêt communautaire »
- Commission « Enseignement Supérieur et Recherche »
- Commission « Equipements Culturels d'Intérêt Communautaire »
- Commission des Finances
- Commission « Logement et habitat d'intérêt communautaire »
- Commission « Plan de Déplacements Urbains (PDU) »
- Commission « Politique de la ville d'intérêt communautaire »
- Commission « Protection contre les crues »
- Commission « SCOT - Schéma de Cohérence Territoriale »
- Commission « Transports »
- Commission « Urbanisme, aménagement de l'espace »

### Les commissions d'appels d'offres

- Commission d'Appel d'Offres « Administration Générale »
- Commission d'Appel d'Offres « Déchets »
- Commission d'Appel d'Offres « Transports »
- Commission d'Appel d'Offres « Travaux »
- Commission d'Appel d'Offres « Centre Pompidou-Metz »
- Commission de Délégation de Service Public

## LES MISSIONS DE LA CA2M

Les compétences statutaires exercées par la CA2M sont les suivantes :

### COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique,
- Aménagement de l'espace communautaire,
- Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire,
- Politique de la Ville d'intérêt communautaire.

### COMPÉTENCES OPTIONNELLES

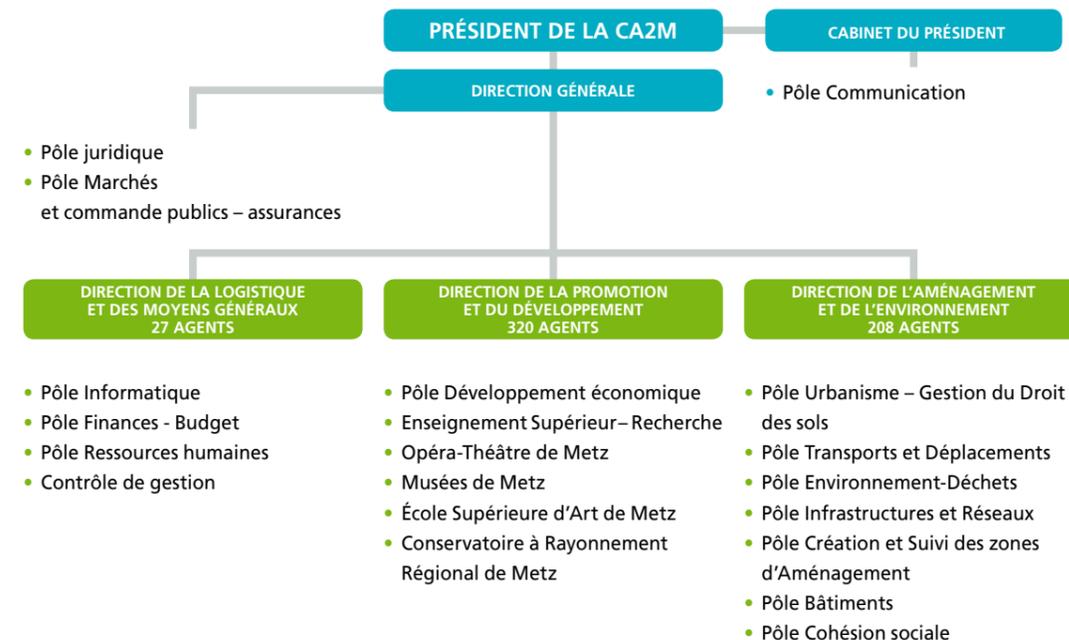
- Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire,
- Assainissement,
- Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés, lutte contre la pollution de l'air, lutte contre les nuisances sonores,
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire.

### COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Étude de tout problème d'intérêt communautaire,
- Service de lutte contre l'incendie,
- Fourrière animale,
- Entretien des réseaux d'évacuation des eaux pluviales,
- Instruction des autorisations relatives à l'acte de construire et aux divers modes d'utilisation du sol,
- Archéologie préventive.

## L'ORGANISATION FONCTIONNELLE DE LA CA2M

Placée sous l'autorité du Président et aux côtés du Cabinet, la Direction Générale de la CA2M met en œuvre les décisions prises en Conseil. Elle est structurée en trois directions. Au total, ce sont 790 agents qui assurent le bon fonctionnement de la communauté. Régine Claudel, Directeur Général des Services de la CA2M, a pris sa retraite en décembre 2006. C'est son adjointe, Hélène Kissel, qui assure l'intérim de direction.



# 2006 : la poursuite des ambitions

L'analyse du compte administratif 2006 traduit la mise en œuvre des principales compétences de la Communauté d'Agglomération. L'effort d'investissement progresse, du fait notamment des projets en matière culturelle (Centre Pompidou-Metz et Musées).

Les compétences : transports urbains, gestion des déchets (collecte – traitement – valorisation) et équipements culturels d'intérêt communautaire (dont le futur Centre Pompidou-Metz) mobilisent plus de 70 % des dépenses.

## VENTILATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2006

### LES RECETTES

Les recettes réelles perçues par la CA2M sur l'exercice 2006 se sont élevées à 166,9 M€, soit une augmentation de 12 % par rapport à 2005.

#### LES RECETTES FISCALES = 61,7 %

Les recettes fiscales perçues par la CA2M en 2006 se sont élevées à 103 M€ et représentaient 61,7 % des recettes réelles. Elles proviennent :

- De la Taxe Professionnelle Unique (TPU) : 57,9 M€ de produits encaissés (+1 % par rapport à 2005). Elle reste la première source de revenus de la CA2M. L'unification des taux de l'ensemble des communes membres vers le taux communautaire de 15,63 % se poursuit.
- De la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) : 21,5 M€ (+5,4 %). Ces recettes permettent de couvrir intégralement le financement de la collecte et le traitement des déchets.
- Du Versement Transport : 23,4 M€ (+21,6 %). Le versement est devenu la seconde recette fiscale de la communauté en raison de l'augmentation du taux porté au 1<sup>er</sup> mars 2006 à 1,5 % afin de financer les études et travaux du futur Transport Collectif en Site Propre.

#### LES RECETTES DE L'ÉTAT = 21,7 %

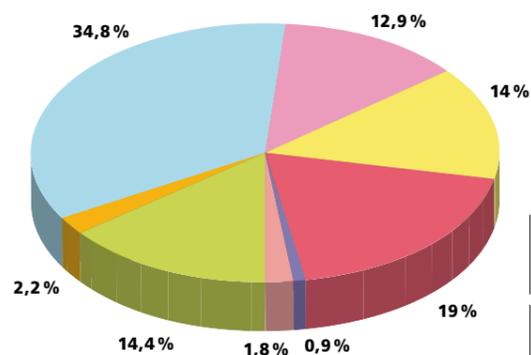
En 2006, l'État a versé 36,1 M€ à la CA2M (+4,6 % par rapport à 2005) qui se décomposent de la façon suivante :

- La Dotation Générale de Fonctionnement : 31,6 M€ se répartissant entre la dotation d'intercommunalité (10,2 M€, +20 % par rapport à 2005) et la dotation de compensation (21,4 M€, +1,3 % de progression)
- Les compensations fiscales versées aux collectivités locales dans le cadre des mesures d'allègement de la TP prises en loi de finances : 1,5 M€ (-1,4 %)
- Les autres recettes se montent à 3 M€ (-3 %) et correspondent principalement aux subventions versées pour le fonctionnement des équipements culturels et au reversement du Fond de la Compensation de la TVA ainsi qu'aux subventions d'investissement.

#### LES AUTRES RECETTES = 16,6 %

D'autres recettes proviennent :

- Des partenaires : remboursement d'Haganis pour la mise à disposition de personnel, des TCRM...
- Des subventions versées par d'autres collectivités sur les projets de la CA2M (Région, Département...).
- De recettes diverses dont les droits d'entrée dans les équipements culturels.



#### RECETTES RÉELLES 2006 (HORS RÉSERVES)

- RECETTES PARTENAIRES : 14,4 %
- RECETTES DIVERSES : 2,2 %
- RECETTES FISCALES : 61,7 %
  - TPU : 34,8 %
  - TEOM : 12,9 %
  - VT : 14 %
- ÉTAT : 21,7 %
  - AUTRES DOTATIONS ET SUBVENTIONS DE L'ÉTAT : 1,8 %
  - COMPENSATIONS FISCALES : 0,9 %
  - DGF (DOTATION INTERCO + DOTATION COMPENSATION) : 19 %

### LES DÉPENSES

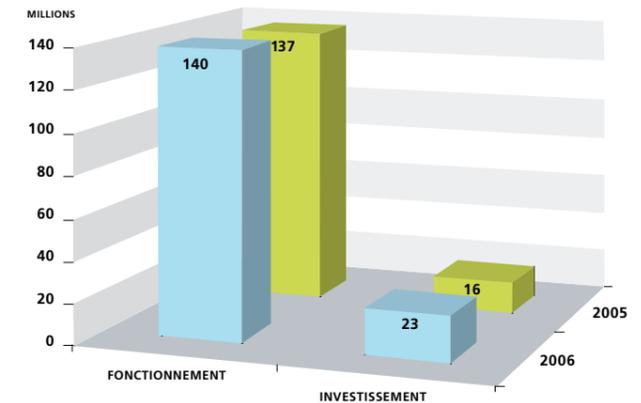
Les dépenses réelles réalisées par la CA2M en 2006 se sont élevées à 162,6 M€, soit une augmentation de 6,7 % par rapport à 2005.

La progression est essentiellement due à la hausse de l'effort d'investissement à 22,8 M€ (+46,2 % par rapport à 2005).

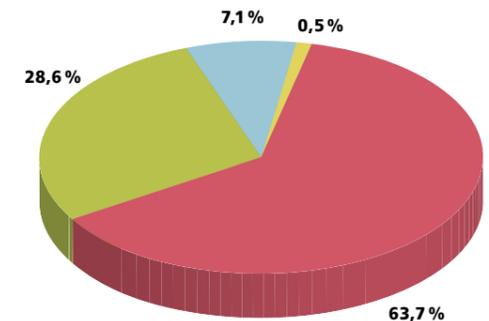
#### POLITIQUES COMMUNAUTAIRES = 63,7 %

La CA2M a consacré 63,7 % de son budget aux dépenses liées aux politiques communautaires mise en œuvre dans le cadre de ses compétences.

- Les transports urbains constituent toujours le premier poste de dépenses de l'agglomération : 27,8 M€ (+2,6 % par rapport à 2005) soit 17,1 % du budget communautaire.
- La collecte et le traitement des ordures ménagères ont mobilisé 26,3 M€ soit 16,2 % des dépenses 2006.
- Les équipements culturels d'intérêt communautaire (Conservatoire à Rayonnement Régional, École Supérieure d'Art, Opéra-Théâtre et Musées de Metz) ont mobilisé 16 M€ (+6,7 %) soit 9,8 % du budget. Parallèlement 3,8 M€ ont été consacrés au projet du Centre Pompidou-Metz.
- Les réseaux d'évacuation pluviale et l'assainissement ont nécessité 15,3 M€ d'entretien et d'investissement (14,6 % du budget 2006).
- La CA2M a participé à hauteur de 7,9 M€ (+2,6 %) au service départemental d'incendie et de secours, soit 4,9 % des dépenses 2006.
- 3,2 M€ ont été consacrés au développement économique.
- L'enseignement supérieur et la recherche ont été soutenus à hauteur de 1,4 M€.
- Le logement social et la politique de la ville ont mobilisé 1,4 M€.



DÉPENSES RÉELLES / FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT



#### DÉPENSES RÉELLES 2006

- POLITIQUES COMMUNAUTAIRES : 63,7 %
- REVERSEMENTS AUX COMMUNES MEMBRES : 28,6 %
- GESTION DE L'INSTITUTION : 7,1 %
- DIVERS (DONT REMBOURSEMENT DE LA DETTE) : 0,5 %

#### GESTION DE L'INSTITUTION = 7,6 %

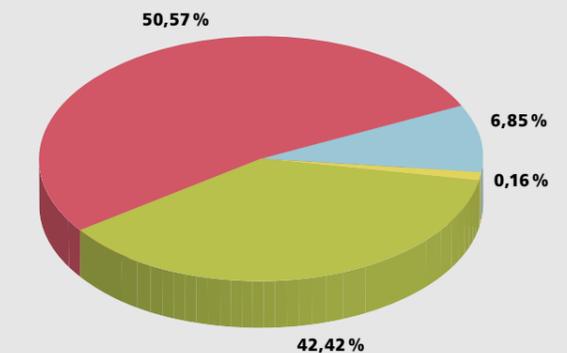
Les dépenses directement liées au fonctionnement de la Communauté d'Agglomération (personnel, élus, moyens généraux et communication) se sont élevées à 11,6 M€, soit 7,1 % des dépenses 2006. Le remboursement annuel de la dette ainsi que divers frais financiers et reversement s'élève à 0,5 %. Ils sont en forte baisse (-46 %) en raison d'un endettement très faible (encours inférieur au million d'euros au 31 décembre 2006).

#### AFFECTATION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE

La CA2M ayant opté pour le régime de la taxe professionnelle unique, les recettes correspondantes se sont élevées en 2006 à 80,9 M€.

Les recettes fiscales, les dotations et les compensations versées par l'État en contrepartie de certaines réformes sont dédiées à trois usages :

- L'attribution de compensation aux communes membres. Cette dépense obligatoire a mobilisé 41 M€.
- La dotation de solidarité communautaire qui a mobilisé 5,56 M€.
- Pour le solde de 34,3 M€, le financement des compétences communautaires.



- ATTRIBUTION DE COMPENSATION : 50,57 %
- RESSOURCE DE LA TP AFFECTÉE À L'EXERCICE DES COMPÉTENCES : 42,42 %
- DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE : 6,85 %
- PRÉLÈVEMENT FDPTP : 0,16 %

# Metz Métropole territoire d'opportunités, une identité qui se construit jour après jour

Au cours de l'année 2006, la CA2M a poursuivi sa mission d'accueil des entreprises, de promotion et d'animation du territoire en mettant l'accent sur les perspectives offertes par l'arrivée du TGV, mais également de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche. À noter également le changement de concessionnaire pour le Parc des Expositions de Metz Métropole qui subira un lifting dans sa structure architecturale comme dans sa programmation.

## TGV EST-EUROPÉEN : LA CA2M PRÉPARE LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE ÈRE

10 juin 2007... le TGV Est-Européen arrive et c'est une nouvelle ère qui s'ouvre pour la métropole messine. Pour préparer cet événement, le comité de pilotage Metz Métropole 320 avait été créé en 2005 afin de fédérer les acteurs socio-économiques locaux et générer une dynamique de projets qui ont vu leurs concrétisations en 2006.

Les travaux des quatre groupes de travail émanant du comité se sont poursuivis dans plusieurs directions. Ils ont conduit à des demandes d'études et à des propositions concrètes autour des thèmes suivants :

- Transports intermodaux autour de la gare et du Quartier de l'Amphithéâtre,
- Réflexion sur une centrale de mobilité multimodale,
- Réalisation d'un centre d'information et de promotion économique,
- Création d'outils de promotion du développement économique,
- Actions de promotion culturelles et touristiques,
- Création des meilleures conditions pour un tourisme d'affaires,
- Information et attractivité vers l'enseignement supérieur et la recherche.

Les habitants de l'agglomération messine ont par ailleurs été les premiers à goûter au confort des nouvelles rames de TGV avec un an d'avance sur la mise en circulation officielle. Du 26 juin 2006 au 10 juin 2007, quatre aller-retour quotidiens Paris-Metz-Luxembourg étaient effectués en TGV et non plus en Corail, mais à la vitesse d'un train classique (la Ligne à Grande Vitesse étant toujours en travaux). Ce galop d'essai a ainsi permis aux usagers de prendre le réflexe de la réservation.



## ACCUEILLIR LES ENTREPRISES

Une étude sectorielle a été lancée sur l'extension du Technopôle. Le cabinet CEIS retenu pour cette tâche travaille sur la recherche d'une ou plusieurs filières innovantes afin de les développer sur cette future extension. Le but est d'attirer les entreprises du secteur tertiaire supérieur qui génèrent des emplois à forte valeur ajoutée pour l'agglomération. Un plan d'action sera alors élaboré afin de promouvoir et valoriser ce(s) secteur(s) clé(s) et d'attirer les entreprises et investisseurs ciblés.

### CHIFFRES CLÉS

- **13 955 établissements présents sur le territoire (+1 % par rapport à 2005)**
- **plus de 100 contacts établis hors salons avec des porteurs de projet dont 59 % du secteur tertiaire, 30 % du commerce et 11 % de l'artisanat**
- **5 079 m<sup>2</sup> de surfaces commerciales nouvelles autorisées sur le territoire de la CA2M**
- **75 275 € octroyés aux manifestations contribuant au rayonnement de la métropole**



PERSPECTIVE SUR L'ENTRÉE DU PARC DES EXPOSITIONS DE METZ METROPOLE

## ANIMER ET PROMOUVOIR METZ MÉTROPOLE

### ANIMATION

Dans le cadre d'une délégation de service public, la CA2M a décidé, en octobre 2006, d'attribuer à la société GL EVENTS la concession pour le développement et l'exploitation du Parc des Expositions de Metz Métropole. Cette concession a pris effet le 1<sup>er</sup> janvier 2007 pour une durée de 30 ans. La société GL EVENTS, dont le siège est à Lyon, s'est engagée sur un programme architectural de rénovation et de reconstruction des halls d'exposition,

ainsi que sur un programme d'animation destiné à renforcer l'attractivité du site.

La SAS GL Events Parc des expositions de Metz Métropole, spécialement dédiée à l'exploitation du site, a été créée le 21 novembre 2006.

Par ailleurs, Metz Congrès a accueilli 145 manifestations en 2006, 39 250 visiteurs correspondant à 45 450 journées congressistes.

### PROMOTION



MIPIM 2006



SIMI 2006

La CA2M participe régulièrement à différents salons professionnels nationaux et internationaux, lieux de rencontres privilégiés pour promouvoir l'image du territoire, créer et entretenir des relations d'affaires. En réitérant sa présence au MIPIM (Marché international des professionnels de l'immobilier) en mars à Cannes, puis en participant pour la première fois au SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise) en novembre à Paris, toujours au côté de la Ville de Metz et du Grand Nancy, la CA2M a pu réaffirmer sa volonté de faire du TGV Est-Européen l'accélérateur de développement de son territoire. Le MIPIM fut aussi l'occasion de présenter les groupements retenus pour aménager les premiers îlots du Quartier de l'Amphithéâtre en présence des Présidents de la CA2M et de la Communauté Urbaine du Grand Nancy et d'autres élus. La CA2M, en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Moselle, a fait des artisans de son territoire les vedettes d'une exposition hors normes : une fresque de 160 mètres de long, en plein

cœur de la ville, a présenté des portraits d'artisans dans leur univers quotidien. Une manière originale de montrer l'attachement à leurs métiers mais aussi le potentiel d'emplois qu'offrent ceux-ci.



EXPOSITION DANS LES JARDINS DE L'ESPLANADE À METZ

# Zones d'aménagement à Metz Métropole : ça bouge !

2006 a été une année charnière : 3 zones d'aménagement arrivaient à leur terme tandis que 2 nouvelles zones importantes pour le développement de l'agglomération, l'extension du Technopôle et le site de Mercy, ont fait l'objet des premières études pré-opérationnelles.

## LES ZONES EN FIN DE COMMERCIALISATION OU EN VOIE D'ACHÈVEMENT

### ZAC DE MARLY ET LA MAXE

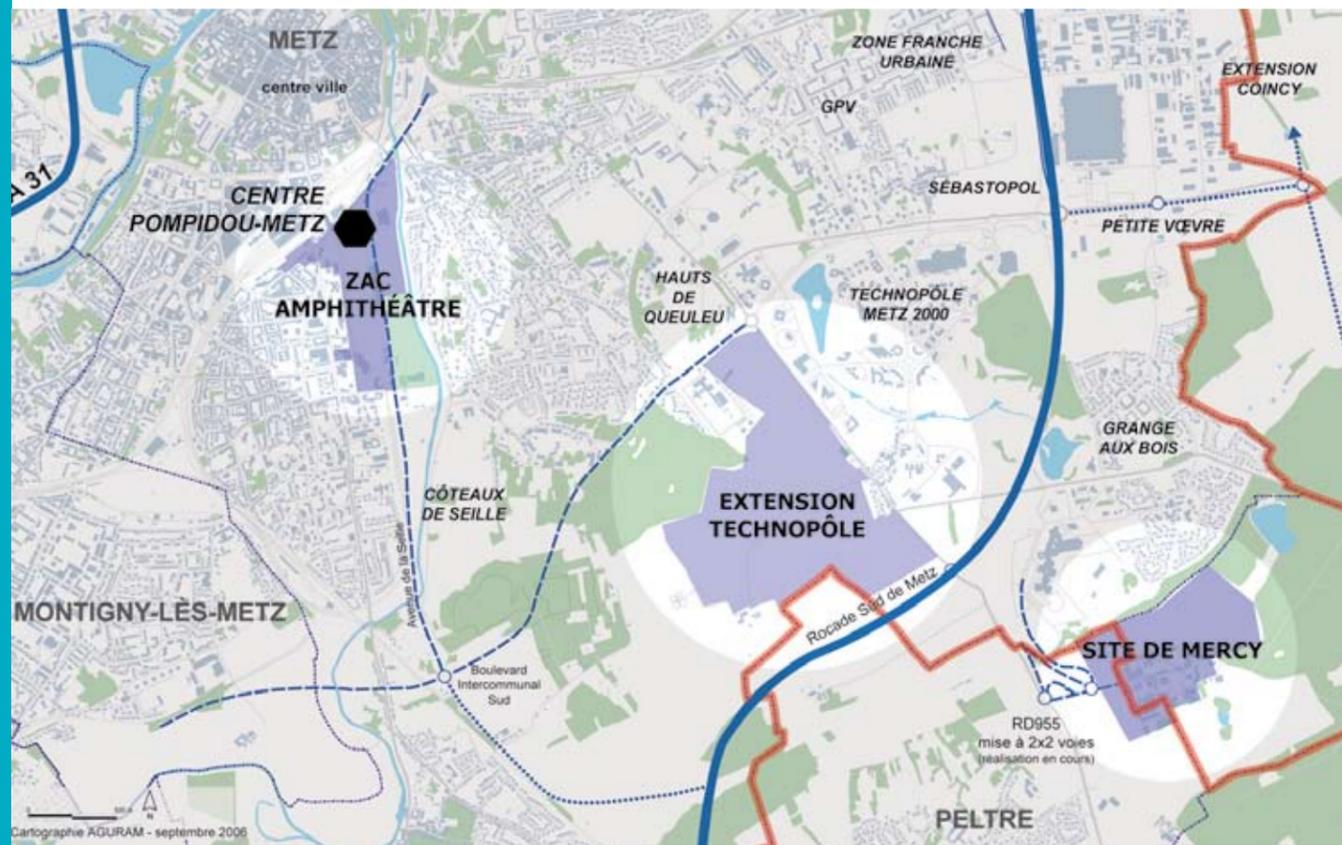
Les ZAC districales d'activités de Marly et de La Maxe – concédées à la SEBL – sont achevées et feront l'objet d'une procédure de suppression en 2007. Le bilan financier est positif : près de 200 000 € pour la première, 130 000 € pour la seconde. La commercialisation des parcelles de la ZAC de Marly-La Belle Fontaine se poursuit.

### METZ TECHNOPOLE

6 000 m<sup>2</sup> de terrain voués à la construction d'un immeuble de bureaux ont été cédés à FD Patrimoine, investisseur déjà implanté sur le Technopôle. À ce jour, cette ZAC ne dispose plus de terrains libres à commercialiser. La construction d'un giratoire situé au nord du village de Grigy a été étudiée en 2006. Les travaux sont prévus en 2007.

## LES ZONES EN COURS D'AMÉNAGEMENT OU EN PROJET

3 opérations majeures pour l'agglomération ont fait l'objet d'études ou de travaux, après l'approbation, par la CA2M, de la définition de l'intérêt communautaire en matière d'aménagement de l'espace (Conseil du 27 juin 2005) : la ZAC du « quartier de l'Amphithéâtre », le projet d'extension du Technopôle et le projet d'aménagement du site de Mercy.



### ZAC DU « QUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE »

Suite à la libération de vastes emprises foncières, le Quartier de l'Amphithéâtre offre la perspective de 258 000 m<sup>2</sup> à construire en équipements, commerces, bureaux et logements.

Le principal enjeu est de transformer ce territoire en véritable cœur de ville et développer toutes les fonctions urbaines de centralité (proximité de la gare SNCF, futur centre de Congrès...).

#### Données principales

Superficie de la ZAC : 38 ha  
comprenant une partie (10 ha) de l'actuel Parc de la Seille  
Montant total des dépenses : 150 M€ TTC  
**Programme**  
Surface Hors Œuvre Nette Totale : 258 000 m<sup>2</sup>  
Activités : 96 000 m<sup>2</sup>  
Logements : 128 000 m<sup>2</sup> (1 600 logements)  
Équipements : 34 000 m<sup>2</sup>  
**Prix de cession**  
Commerces et bureaux : 200 € HT/m<sup>2</sup> SHON  
Logements : 270 € HT / m<sup>2</sup> SHON

Le dossier de la réalisation de la ZAC, approuvé en 2006 par le Conseil de Communauté, comporte :

- le projet de programme des équipements publics,
- le projet de programme global des constructions à réaliser
- les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement.

#### Le programme d'équipements publics

##### À la charge de la CA2M

- avenue de la Seille,
- les infrastructures du TCSP.

##### À la charge de la Ville de Metz

- Les rues et espaces publics :
- rue aux Arènes, avenue de l'Amphithéâtre, passage de l'Amphithéâtre,
  - rue courbe, et rue est-ouest,
  - dalle du parvis et jardins,
  - extension de la rue de Belchamps.

##### À la charge de l'opération (ZAC)

- les acquisitions foncières,
- les études générales,
- les réseaux,
- les ouvrages SNCF :
- les ponts et passages sous voies,
- mur anti-bruit,
- percée du tunnel départ.

Sur le site, 2006 est l'année des premiers chantiers :

- Travaux importants de dévoilement de réseaux
- Travaux du parking de 700 places au nord de la ZAC
- Chantier de fouilles archéologiques à l'emplacement du parking

La Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz a été édifée dans l'axe du Passage de l'Amphithéâtre.

En terme d'études, les projets des principaux espaces publics du nord de la ZAC ont été élaborés, ainsi que les ouvrages SNCF qui doivent être réalisés en 2007 et 2008.

#### Les premières commercialisations

Trois premières opérations immobilières vont voir le jour au nord de la ZAC. Il s'agit des îlots A2, B2, B3, basés sur les principes de mixité des fonctions urbaines (commerce, bureaux, logements) et de diversité architecturale.

Surface terrain : 19 322 m<sup>2</sup>

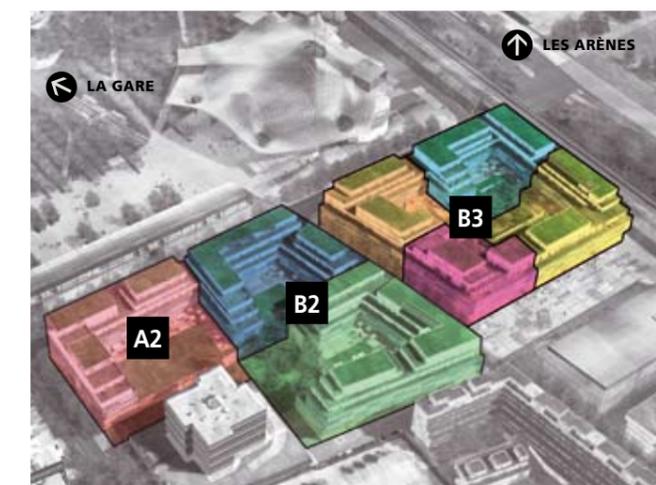
SHON Totale : 63 487 m<sup>2</sup>

- dont SHON commerces 26 043 m<sup>2</sup>
- dont SHON bureaux : 17 914 m<sup>2</sup>
- dont SHON logements 19 530 m<sup>2</sup>

Ces 3 îlots ont été confiés à un groupement d'investisseurs et de promoteurs composé de :

- ING Red, Apsys pour le commerce
- Groupe Lazard, Foncière des Régions pour le bureau
- Eiffage Immobilier Lorraine, Nexity Georges V, Batigère pour le logement.

7 architectes assureront la maîtrise d'œuvre. Leurs programmes seront coordonnés par Jean-Paul Viguier, architecte également, pour garantir une diversité architecturale harmonieuse.



PREMIERS ÎLOTS DE LA ZAC, À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DU CENTRE POMPIDOU-METZ AU NORD

## EXTENSION DU TECHNOPÔLE

Ce secteur représente un des plus grands potentiels en matière de développement et d'aménagement urbain de l'agglomération à proximité de l'Aéroport Metz-Nancy Lorraine et de la Gare Lorraine TGV.

La CA2M, dans le cadre de ses compétences en matière de Zones d'Aménagement Concerté, et en accord avec la Ville de Metz, a décidé d'engager le développement opérationnel de ce site.

Une étude sera lancée en 2007 et comprendra trois phases :

- Un diagnostic,
- Des propositions d'aménagement,
- Un plan directeur d'aménagement reflétant le parti pris de la CA2M et de la Ville de Metz ainsi que les phases opérationnelles correspondantes.

## Données principales

Superficie de l'aire d'étude : 110 ha  
Superficie de la zone 2NA existante (zone d'urbanisation future) : 73 ha

Hypothèse de deux zones opérationnelles à court terme :

- Une zone « CA2M » à vocation dominante d'activités économiques : 30 à 50 ha
- Une zone « Ville de Metz » à vocation dominante d'habitat : 20 à 30 ha



## AMÉNAGEMENT DU SITE DE MERCY

La CA2M a acquis les terrains et bâtiments du site militaire de Mercy, en vue de l'implantation d'un nouvel hôpital du Centre Hospitalier Régional (CHR) de Metz Thionville, dans le cadre du Plan national Hôpital 2007, et d'une maternité.

Pour ce projet, dont un quart du terrain se situe sur le ban de la commune de Peltre, membre de la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre, la CA2M a proposé à cette dernière la création d'un syndicat mixte qui sera maître d'œuvre d'une zone de développement comprenant :

- un pôle hospitalier regroupant le CHR et une maternité,
- un pôle d'activités et d'équipements d'accompagnement (domaine médical et paramédical),
- un pôle d'activités tertiaires et de services.

C'est le projet d'un groupement comprenant notamment l'entreprise Pertuy Construction et le cabinet d'architecte Aart-Farah, qui a été retenu pour construire l'hôpital d'une surface de 87 000 m<sup>2</sup>.



ILLUSTRATION D'UN PARTI D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DE MERCY

Le site global représente environ 58 hectares :

- 12 ha destiné au CHR
- 3 ha destiné à la maternité
- 43 ha pour la zone d'accompagnement

Le bureau d'études Est Ingénierie, retenu pour les études pré-opérationnelles, travaillera sur le cadre paysager à concevoir et en tenant compte des objectifs suivants :

- cohérence et complémentarité avec le Technopôle ;
- image valorisante pour les futures entreprises et en tant qu'entrée d'agglomération.

## Procédure opérationnelle en cours

Le Conseil de Communauté de la CA2M, par délibération du 27 mars 2006, a défini les objectifs poursuivis et les modalités de la concertation préalable à la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) pour l'aménagement du site de Mercy.

Par délibération du 11 septembre 2006, il a également décidé de solliciter de Monsieur le Préfet de la Moselle l'ouverture d'enquêtes conjointes regroupant :

- une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique de l'opération d'aménagement envisagée,
- une enquête relative à la mise en compatibilité du POS d'Ars-Laquenexy,
- une enquête parcellaire en vue de la cessibilité des terrains.

La partie de la zone située sur la Commune de Peltre a fait l'objet d'une démarche similaire de la part de la Communauté de Communes du Val Saint-Pierre. L'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) a été mandaté afin d'acquérir les terrains situés aux abords du domaine de Mercy.

Les enquêtes publiques se dérouleront en 2007.

CHR DE MERCY : UN CONCEPT D'HÔPITAL « PLOTS »  
PERTUY CONSTRUCTION ET CABINET D'ARCHITECTE AART-FARAH

# Soutenir et accompagner l'enseignement supérieur et la recherche

La politique menée par la CA2M en faveur de l'enseignement supérieur et de la recherche privilégie 4 axes de progrès dont l'ambition est de renforcer les atouts de l'agglomération messine et plus généralement ceux de la Lorraine.

## LES ACTIONS À DESTINATION DES ÉTUDIANTS ET DES CHERCHEURS

Améliorer l'environnement des étudiants et des chercheurs, favoriser leur intégration dans l'agglomération, aider l'Université Paul Verlaine-Metz (UPV-M) et les Grandes Écoles dans toutes leurs actions ont été les objectifs de la politique de la CA2M en matière d'enseignement supérieur.



En 2006, la CA2M a continué à mener ou accompagner des projets d'information à destination des futurs étudiants, tel le salon Studyrama. Objectif : favoriser l'accès à l'enseignement supérieur notamment scientifique des élèves ayant de réelles capacités mais qui doivent être conseillés et aidés dans leurs études.

Avec le Pôle Universitaire Européen de Lorraine, elle participe à la mise en place d'un accueil des futurs étudiants en un lieu unique permettant de répondre à leurs interrogations. Sur l'île du Saulcy en juillet, puis en gare de Metz en septembre. Cet espace d'accueil a pu renseigner plus de 1000 étudiants.

De nombreux chercheurs étrangers apportent aux laboratoires du campus messin l'ouverture nécessaire au développement de sa recherche. Afin de participer à la qualité du séjour de ces chercheurs, la CA2M a organisé une réception en leur honneur le 24 mai 2006 à l'Hôtel de Ville de Metz.

## LA SENSIBILISATION DU GRAND PUBLIC, LA COOPÉRATION ET LES TRANSFERTS DE TECHNOLOGIE

L'enseignement supérieur et la recherche messine sont un formidable outil en synergie avec le développement économique et social de l'agglomération. La sensibilisation du grand public à la science par l'intermédiaire d'un soutien à l'opération nationale « La Fête de la Science » en est un exemple. Elle permet de dynamiser le domaine des sciences et techniques de Metz Métropole. La CA2M a pris en charge la coordination de l'ensemble des manifestations se déroulant sur son territoire, relayée par une campagne de communication efficace. Metz Métropole conforte ainsi sa position de fédérateur de la Fête de la Science, aussi bien au niveau de l'agglomération qu'au niveau régional.

La participation de la CA2M au Pôle de Compétitivité Matériaux Innovants et Produits Intelligents et le soutien de ses actions a pour objectif de faciliter les

transferts de technologie vers les entreprises mais également d'accompagner les projets de recherche orientés vers la production de richesses en Lorraine.



## L'AIDE À LA FORMATION ET À LA RECHERCHE

En matière de formation, les conventions de partenariat financier ont permis notamment d'accompagner l'Université Paul Verlaine-Metz dans la mise en place de la réforme LMD (Licence, Master, Doctorat) mais également de créer ou rénover des salles d'informatique. Elles ont également permis pour **Georgia Tech Lorraine (GTL)** ou l'**École Supérieure Internationale de Commerce de Metz (ESIDEC)**

la mise en œuvre de nouvelles formations ou le renforcement de cursus d'excellence.

Côté recherche, la CA2M a participé à l'acquisition de 5 machines-outils de dernière génération pour 3 grandes écoles. L'aide accordée à GTL a par ailleurs facilité l'implantation d'une Unité Mixte Internationale du CNRS unique en France.

## LES GRANDS ÉQUIPEMENTS

2006 a vu l'inauguration du **Centre d'Innovation et de Recherche Franco-Allemand de Metz (CIRAM)** réalisé par la CA2M et l'implantation des premiers projets de recherche, comme le développement de produits en alliage à mémoire de forme. Ce bâtiment abrite par ailleurs différents organismes ou entreprises liés à la thématique génie mécanique, industriel et matériaux. On peut notamment citer la société Nimésis, la Direction du Pôle de Compétitivité MIPI, ou encore l'École Doctorale Franco-Allemande rassemblant l'ENSAM, l'UPV-M, l'Université de Sarrebruck et l'IZFP Fraunhofer de Sarrebruck.

L'année 2006 aura aussi vu le démarrage des travaux de l'**Institut Polytechnique d'Études Franco-Allemandes et de Management (IPEFAM)**, regroupant les différentes filières franco-allemandes de l'UPV-M, pour lequel la CA2M a gracieusement cédé le terrain d'une valeur de 900 000 €.

En 2006, la CA2M a participé à une réflexion réunissant de nombreux partenaires, dont le Conseil Général de la Moselle et les établissements d'enseignement supérieur.

Elle a permis de définir les contours de l'**Institut Supérieur Européen de l'Entreprise et ses Techniques (ISEETECH)**. L'objectif de cet institut est d'assurer une visibilité nationale et internationale d'un pôle d'excellence éducative et de recherche scientifique et technologique grâce à la coopération entre établissements d'enseignement supérieur, l'industrie et le monde des affaires.

### CHIFFRES CLÉS

- 39 projets d'animations des campus subventionnés
- 6 100 € de subvention alloués au fonds de solidarité universitaire du CROUS
- 76 225 € de soutien au Pôle Universitaire Européen dont deux des missions sont l'accueil des étudiants et la réflexion préalable à la mise en place d'un Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Lorrain.
- 807 000 € de subventions pour l'ensemble des grandes écoles et de l'UPV-M dont 153 000 € en investissement et 653 000 € en fonctionnement
- 24 000 € de subvention pour l'achat d'un banc optique par Supelec et d'un diffractomètre par le Laboratoire d'Electrochimie des Matériaux.

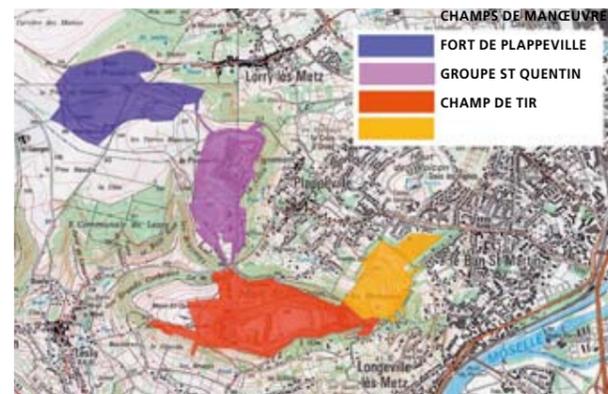
# Mont Saint-Quentin : le projet présenté aux futurs partenaires

Première étape opérationnelle du projet d'aménagement et de mise en sécurité des sites et ouvrages du Mont Saint-Quentin et mise en route de la création d'une nouvelle carte des Balades Nature représentent les deux projets majeurs marquant l'activité de l'année 2006.

## MONT SAINT-QUENTIN : LA CESSIION DES EMPRISES MILITAIRES EN DISCUSSION



VUE SUR LE MONT SAINT-QUENTIN



En décembre 2005, la CA2M adoptait le projet global de mise en sécurité des sites et ouvrages militaires du Mont Saint-Quentin. Cette étude avait pour objectif de déterminer les actions de mise en sécurité et d'aménagement du site dans la perspective d'une ouverture au public.

Trois phases ont été définies :

- la mise en sécurité du site (7 M€), la requalification des ouvrages et l'aménagement du site (7 M€),
- la réhabilitation des constructions altérées
- la réalisation d'aménagements d'agrément ou à usage culturel (10 M€).

Ce schéma d'aménagement d'ensemble a été présenté aux différents services de l'État et les négociations conduites avec la Mission pour la Réalisation des Actifs Immobiliers (MRAI) ont permis de définir les conditions

de cession des emprises militaires à la CA2M. Le diagnostic pyrotechnique des terrains militaires qui constitue un préalable indispensable à la mise en œuvre du projet est évalué par la MRAI à 800 000 €. Ce montant constitue une participation maximale de la CA2M aux opérations de diagnostic et de dépollution, tout surcoût éventuel étant à la charge du Ministère de la Défense. Le transfert de propriété des terrains militaires concernés n'interviendra qu'après l'achèvement des travaux de dépollution pyrotechnique et la production des attestations correspondantes.

Au cours de l'année 2006, le projet a par ailleurs été présenté à différents partenaires : communes, associations, autorités judiciaires pour le volet social lié aux chantiers d'insertion.

## LA CONCEPTION D'UNE NOUVELLE CARTE DES BALADES NATURE

La définition d'une stratégie de développement touristique pour l'agglomération a fait l'objet d'une étude, à l'issue de laquelle s'est imposée la nécessité de repenser le concept de la Carte des Balades Nature. **Dédié à la randonnée familiale**, ce nouvel outil sera plus riche en informations et permettra aux promeneurs de découvrir les trésors des communes, notamment autour d'itinéraires thématiques.

Il constituera en outre le cadre de **l'action touristique** de la CA2M et participera à son identité communautaire.

120 000 € sont ainsi prévus pour la conception, l'édition et la promotion de ce nouvel outil, qui verra le jour en 2007.

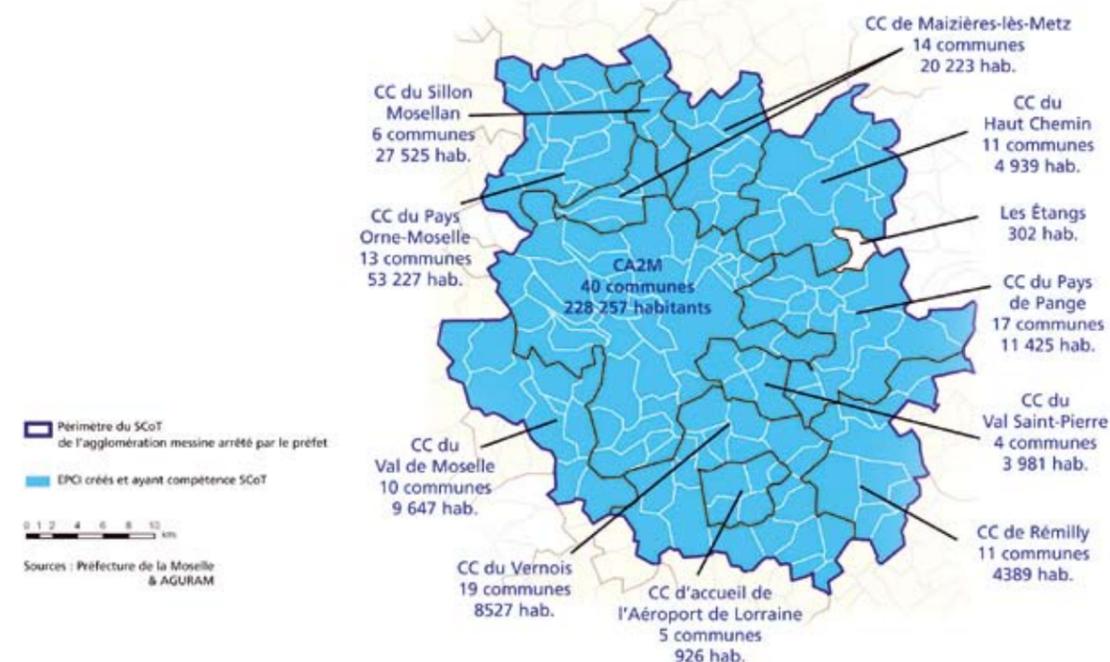
En 2006, le Club Vosgien de Metz et la Fédération Française de Randonnée Pédestre ont poursuivi l'entretien des sentiers balisés de randonnée de la Carte des Balades Nature éditée par la CA2M.

# Le SCoTAM franchit une nouvelle étape

## LE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Défini en 2002, le **Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine** rassemble 151 communes, soit 10 communautés de communes, la commune de Les Étangs ainsi que la CA2M pour un total de 373 400 habitants. C'est cette intercommunalité en expansion, constatée essentiellement en 2005 par la CA2M, qui a favorisé la création d'une structure appelée à élaborer et gérer ce document de planification qu'est le SCoTAM. La CA2M a pris l'initiative de la démarche en sollicitant le

Préfet, démarche qui a pris corps par arrêté préfectoral en date du 20 octobre 2006 avec la naissance d'un **Syndicat Mixte**. Le développement harmonieux du territoire ainsi dessiné, au profit de tous et en prenant en compte les ressources et besoins de chacun actuels et à venir, sera l'objectif à atteindre avec les grands projets structurant qui se profilent d'ores et déjà : aéroport et zone aéro-portuaire de Metz-Nancy-Lorraine, la gare Lorraine TGV à Louvigny, le site de Mercy «...»



## LES PLANS LOCAUX D'URBANISME

Dans le cadre de la procédure prévue par l'article 123-9 du Code de l'Urbanisme, la CA2M est consultée au titre d'Autorité Organisatrice des Transports Urbains sur les PLU de ses communes adhérentes ou sur les PLU des communes limitrophes.

En 2006, le Conseil de Communauté a ainsi émis son avis sur les projets des communes de Longeville-lès-Metz et Saulny.



LONGEVILLE-LÈS-METZ



SAULNY

# Le Plan de Déplacements Urbains adopté

La CA2M est l'autorité organisatrice des transports à l'intérieur du Périmètre de Transports Urbains (PTU) qui coïncide avec le territoire communautaire. Les lignes de bus, les fréquences de rotation, les arrêts et les tarifs sont ainsi déterminés par la CA2M, qui a délégué, du 1<sup>er</sup> janvier 2004 jusqu'au 31 décembre 2010, l'exploitation complète du réseau à la société d'économie mixte locale TCRM (Transports en Commun de la Région Messine) dont elle détient 60 % du capital.

Au 31 décembre 2006, la CA2M assure l'organisation de la desserte de ses 38 communes. La subvention d'exploitation allouée à la SAEML TCRM a représenté 17,33 M€ en 2006, en augmentation de 6,7 % par rapport à la subvention d'exploitation de 2005 (16,24 M€). La subvention pour Biens mis à Disposition qui la complétait encore en 2005 a été supprimée en 2006.

## LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS RÉVISÉ ADOPTÉ

La CA2M a adopté son Plan de Déplacements Urbains révisé en avril 2006. Objectif : diminuer le flux des automobiles sur son territoire pour assurer la qualité de vie de chacun. Retour sur les moyens à mettre en œuvre.

### > Le vélo et la marche à pied

Modes de déplacement les moins polluants, ils ont le vent en poupe. La saturation du service de location et de gardiennage de vélo de la gare SNCF comme le chiffre de 30 % de déplacements effectués à pied en démontre le succès et l'utilité ainsi que la nécessité de les développer. La CA2M coordonne les efforts des communes membres dans la création d'un futur réseau de pistes cyclables.



UN PROJET DE STATION AVENUE DE STRASBOURG À METZ



### > Des voies réservées pour les bus

Les Transports Collectifs en Site Propre (TCSP) représentent l'un des grands projets du Plan de Déplacements Urbains et l'un des plus importants chantiers de la CA2M. En aménageant une voie à double sens entièrement dédiée aux bus, qui traverse l'agglomération du nord au sud-est sur 16,5 km, le projet proposera des transports en commun réguliers et rapides et encouragera les adeptes de la voiture à la délaissier pour un service confortable, attractif financièrement et qui participe au développement durable. Il est destiné en premier lieu aux salariés habitant les territoires en périphérie de Metz Métropole qui viennent chaque jour y exercer leur profession. Ils étaient en 2005 plus de 22 900 (source INSEE).

### > Les Plans de déplacements d'entreprises

Les entreprises de plus de 200 salariés, très nombreuses sur le territoire, se concentrent autour du centre-ville de Metz, soit autant de voitures particulières sur les routes et les parkings.

Pour réduire les problèmes de flux automobile et de stationnement, les entrepreneurs peuvent décider de mettre en place un Plan de Déplacements d'Entreprises. Elaboré après un diagnostic interne, il permet de proposer aux employés les modes de transports alternatifs adaptés à leur activité. La CA2M pourra les assister sous la forme d'une aide au diagnostic ou par des mesures incitatives (tarifs réduits spécifiques pour les transports collectifs avec participation de l'employeur).

### > L'intermodalité, qu'est-ce que c'est ?

L'intermodalité correspond à l'utilisation de plusieurs modes de transports différents au cours d'un même déplacement. Elle vise à réduire l'usage de la voiture particulière et les nuisances qu'elle génère au profit d'un usage combiné de différents modes moins polluants (vélo, autobus, train, ...).

## AMÉLIORATION DU SERVICE ET DU MATÉRIEL

### DES BUS POUR TOUS

Le service de Transport sur demande réservé aux Personnes à Mobilité Réduite mis en place en 2005 a été complété en 2006 par l'équipement spécifique de vingt-deux véhicules sur les lignes 1 et 3 : tous les bus de la ligne 3, deux sur trois sur la ligne 1. Identifiées comme celles où le nombre de personnes handicapées à prendre en charge est le plus conséquent, elles sont desservies par des bus munis d'une rampe d'accès débouchant directement sur un emplacement réservé aux fauteuils roulants. Un guide de l'accessibilité aux arrêts classant ceux-ci selon trois niveaux de difficulté a été édité, en attendant une mise en conformité de ceux qui peuvent être améliorés.



### POUR DES TRANSPORTS PLUS CITOYENS... ET PLUS CONFORTABLES

2006 a vu notamment le remplacement des minibus des lignes du centre-ville de Metz. 6 véhicules équipés d'un pot catalytique, d'une boîte automatique, de la climatisation et de suspensions renforcées assurent le confort des usagers sur les rues pavées du parcours, tout en réduisant l'impact sur l'environnement. Au 31 décembre, le parc était composé de 155 autobus, dont 18 minibus et 4 midibus. Sur cette flotte, 95 autobus sont équipés de pot catalytique et de filtre à particules, 8 autobus articulés, 22 autobus standard sont équipés d'un emplacement pour usagers en fauteuil roulant et d'une palette rétractable.

### CHIFFRES CLÉS

- 17,2 millions de voyageurs transportés
- 7 millions de km parcourus
- 47 lignes et services se décomposant comme suit :
  - 15 lignes principales
  - 15 navettes
  - 5 minilignes
  - 12 services spécifiques
  - 1 service PMR
- 155 autobus, dont 18 minibus et 4 midibus (95 véhicules sont équipés de pot catalytique et de filtre à particules)

## PROLONGATIONS DE SERVICES SUR LES LIGNES 13, 106 ET 109

La CA2M a engagé une réflexion sur l'adaptation de son réseau de transports urbains aux pratiques et besoins des usagers. Au tableau des 6 modifications et suppressions de services décidées en 2006, figurent deux améliorations notables au bénéfice des usagers.

Ceux qui rejoignent Lorry-lès-Metz, Amanvillers et Saint-Privat-La-Montagne en prenant la ligne 29 depuis l'arrêt République puis 106 depuis l'arrêt Buchoz en fin d'après-midi, profitent depuis septembre de la prolongation de cette dernière. Ses adeptes étant toujours plus nombreux à l'arrêt de correspondance, la CA2M a décidé de faire partir cette ligne directement de la place de la République. Cette ligne disposera ainsi de deux services directs: l'un le matin dans le sens Saint-Privat – Metz – République déjà en place, l'autre à 17h30 en sens inverse.

Depuis septembre également, les lignes 13 et 109 desservent la commune de Mèy. Le projet de lotissement de la commune aboutissant, la CA2M a décidé en concertation avec Vantoux de modifier l'itinéraire et le point de jonction de ces 2 lignes. La ligne 13 est ainsi prolongée jusqu'à Mèy et y fera son terminus. Les horaires de la ligne 109 ont été modifiés en conséquence puisqu'elle assurera désormais au départ de Mèy la correspondance vers Nouilly et Noisseville. Une nouvelle exploitation des lignes qui coûtera par an près de 17 000 € à la CA2M.



## AMÉLIORER L'IMAGE DES TRANSPORTS PUBLICS

Pour inciter les habitants de la CA2M à utiliser les transports publics, des opérations de communication ont été mises en œuvre :

La CA2M a offert 3200 entrées à la Foire Internationale de Metz aux personnes qui empruntaient les lignes 8 et U des TCRM pour se rendre à la FIM les 29 septembre, 3, 4 et 5 octobre 2006.

La CA2M a également poursuivi la mise en place d'une nouvelle image visuelle des véhicules.

Carénés couleur pierre de Jaumont, la découpe des bus s'accompagne de phrases adhésives tantôt poétiques tantôt culturelles, reflets d'une cité qui se veut chaleureuse. Au cours de l'année 2006, 6 minibus, 9 autobus standard et 3 autobus articulés du réseau principal ont ainsi été « relookés ».

# Voirie : entretien et études au programme

## LES VOIRIES GÉRÉES PAR LA CA2M

La CA2M a participé, dans le cadre du Contrat de Plan, au financement de la section urbaine de la Rocade Sud de Metz (A4 – RD 913) pour un montant de 174 923 € TTC pour l'année 2006.

La maintenance et l'entretien des espaces publics des zones Metz-Technopôle et Belle Fontaine à Marly ont été effectués pour un montant de 213 140,21 € TTC. L'éclairage public a représenté une somme de 22 861,13 € pour ces deux zones d'activités.

## ÉTUDE DU TRONÇON DE TCSP PLANTIÈRES STRASBOURG – BÉLLETANCHE

La concertation préalable avec le public engagée en 2005 concernant le tracé du TCSP s'est poursuivie jusqu'à la présentation d'un avant-projet ainsi qu'un

dossier d'étude d'impact au Conseil de Communauté au mois de juin 2006.

# La CA2M toujours plus impliquée dans l'amélioration de l'équilibre social

**La révision du Plan Local de l'Habitat a été engagée en 2006 et l'étude du fonctionnement du marché local du logement et des conditions de l'habitat sur l'agglomération en fut la première phase. L'habitat social a bénéficié d'un soutien financier accru tandis que la CA2M élaborait par ailleurs différents scénarios de partenariat avec le réseau d'accueil des jeunes.**

## DES BUDGETS EN HAUSSE POUR L'HABITAT SOCIAL

La CA2M a accordé sa garantie aux emprunts contractés, notamment auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, par la SA d'HLM LOGIEST (5 emprunts), la SA d'HLM Nord-Est Immobilière des Chemins de Fer (3 emprunts) et l'OPHLM de Montigny-Lès-Metz (3 emprunts) afin de financer la réhabilitation de 391 logements et la construction de 92 logements neufs.

**La participation financière de la CA2M en faveur de logement social a contribué à la construction de 92 logements à Woippy, Marly, Cuvry, Saint-Julien-lès-Metz et Montigny-lès-Metz, à la démolition de 351 logements sur Metz et Woippy, ainsi qu'à la réhabilitation de 263 logements, dont 38 du parc immobilier privé conventionné.**

Par ailleurs, la cotisation de la CA2M au Fonds de Solidarité pour le Logement s'effectue sur la base inchangée d'une contribution à hauteur de 0,23€/habitant.

Enfin, le Conseil de Communauté a décidé de la participation de la CA2M au capital social de la Société Anonyme d'Habitation à Loyer Modéré LOGIEST, lui conférant la possibilité de siéger au Conseil d'Administration de cet organisme. Le but est de bénéficier d'une meilleure information quant au parc locatif social du territoire et de participer directement à sa gestion.



### CHIFFRES CLÉS

- 7,75 M€ de garantie d'emprunt
- 2,36 M€ de subventions pour le logement social
- 51 000 € de participation au financement du Fonds de Solidarité pour le Logement

## PARTENARIAT AVEC LE RÉSEAU D'ACCUEIL DES JEUNES : VERS UN POSITIONNEMENT PLUS CLAIR DE LA CA2M

L'insertion sociale et professionnelle des jeunes relevant des compétences de la CA2M, celle-ci a reconnu d'intérêt communautaire le partenariat avec le réseau d'accueil des jeunes.

En 2005, le cabinet spécialisé GESTE avait été mandaté pour réaliser une étude préalable au projet de création d'une Mission Locale d'agglomération. Il a restitué en février un état des lieux de l'organisation et du fonctionnement des Missions Locales et Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation

du bassin messin, qui a permis de lancer l'élaboration de scénarios de partenariat. Cette deuxième phase d'études est attendue dans le courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2007.

Elle permettra à la CA2M d'adopter la meilleure stratégie pour exercer sa compétence.

# Traitement des déchets : des services toujours plus appréciés et utilisés

Compétente en matière de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés depuis 2002, la CA2M assure la collecte des ordures ménagères et des déchets recyclables, ainsi que d'autres prestations. Elle participe également au traitement et à la valorisation des déchets collectés. La CA2M accompagne ces missions par une communication active et ciblée destinée à sensibiliser les habitants aux gestes du tri et à la protection de l'environnement.

## DES COÛTS DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT STABLES

En 2006, la CA2M a collecté en régie 38 communes. Elle a assuré la collecte des ordures ménagères, la collecte sélective (sauf sur la Ville de Metz où cette prestation est déléguée à la société SOMERGIE), la collecte des objets encombrants.

La CA2M assure également la distribution des sacs poubelle auprès de tous ses habitants. Cette prestation est effectuée par la société SOMERGIE dans le cadre de sa délégation de service public sur le territoire de la Ville de Metz.

Des services complémentaires sont maintenant bien utilisés par l'habitant ou par les mairies :

- mise à disposition de composteurs ;
- mise à disposition de bennes à déchets verts pour les services municipaux des communes ;
- mise à disposition de contenants de collecte à l'occasion des manifestations organisées par les communes ;
- les 7 déchèteries installées sur le territoire.

Le bilan global (collecte et traitement) laisse apparaître une augmentation limitée à 2,85 % du coût entre 2005 et 2006, au lieu de 10,32 % entre 2004 et 2005.

Une nouvelle filière de valorisation du bois a été mise en place après concertation entre Somergie, Haganis et la CA2M. Le bois auparavant incinéré est dorénavant dirigé vers une filière bois énergie après broyage sur la plate-forme Somergie.



CONTENEURS ENTERRÉS À MÈY

## LA FRÉQUENTATION DES DÉCHÈTERIES EN HAUSSE

L'exploitation des déchèteries est assurée pour le compte de la CA2M par la société SOMERGIE.

- Nombre d'usagers en 2006 : 563 238 soit +27,48 %
- Tonnages 2006 : 40 920 soit +2,9 %

Le bond entre le nombre d'usagers constaté en 2005 et ceux dénombrés en 2006 résulte de la mise en place d'une méthode de comptabilisation plus fiable (boucle de comptage). Par ailleurs, une nouvelle déchèterie est opérationnelle depuis 2006 à Vernéville. D'une superficie réduite (1300 m<sup>2</sup>) elle a pour but de desservir une population limitée à Vernéville, Saint-Privat-la-Montagne et Amanvillers soit 4 000 habitants. En projet depuis 2004, cette ouverture était très attendue.



## SENSIBILISATION ET COMMUNICATION TOUJOURS

Si les chiffres montrent que les gestes de tri sont de plus en plus souvent pratiqués (apport volontaire en augmentation, etc.), la CA2M continue à mettre en place différents outils de communication pour aider les habitants à optimiser ces gestes, mais aussi pour les sensibiliser à la protection de l'environnement.

### RECYCLE LA MODE !

Après un concours de tableaux en 2005, la CA2M a lancé en 2006 un concours de mode, à destination des enfants de l'agglomération, âgés de 6 à 12 ans. Il s'agissait de réaliser, en groupe ou individuellement, un costume à partir des matériaux recyclables issus du sac transparent de collecte sélective et de le présenter lors d'un défilé aux membres du jury et devant un public venu nombreux encourager les participants. Cette opération, montée en partenariat avec Haganis et Somergie, fut l'occasion pour de nombreux enfants de dévoiler leur talent artistique et leur imagination. Cinq réalisations furent primées dans chacune des catégories, groupes et individuels.



LES VAINQUEURS DES CATÉGORIES « GROUPE »...



... ET « INDIVIDUEL »

### CALENDRIER

Un calendrier du tri est édité chaque année par les services de la CA2M. Il est d'une aide précieuse pour l'usager en termes de conseils de tri, de dates à retenir, d'informations diverses sur le devenir des matériaux, de numéros utiles... Ce calendrier est distribué dans chaque foyer de l'agglomération, sauf sur le territoire de la Ville de Metz où la communication est assurée par la Société SOMERGIE.

Enfin, les Ambassadeurs du Tri restent à l'écoute des habitants pour répondre à toutes leurs questions relatives au tri et les rencontrer sur le terrain.

### CHIFFRES CLÉS

- 70 550 tonnes d'ordures ménagères collectées
- 6 200 tonnes de verre en apport volontaire (+7,4 %)
- 1 590 tonnes d'encombrants (+25 %)
- 40 920 tonnes de déchets en déchèteries (+2,9 %)
- 563 000 usagers dans les déchèteries (+27,5 %)

# Eaux usées, eaux pluviales : une gestion partagée entre Haganis et la CA2M

Les 38 communes membres de la CA2M au 1<sup>er</sup> janvier 2006 lui ont transféré l'intégralité de leur compétence Assainissement, comprenant la collecte et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte des eaux pluviales. La gestion de cette compétence est assurée directement par la CA2M pour les eaux pluviales, par sa régie Haganis pour les eaux usées.

## UN BUDGET MAINTENANCE EN HAUSSE

La collecte et le transport vers le milieu naturel des eaux pluviales se compose de trois volets :



LE JARDIN DE LA CHENEAU

### ENTRETIEN

L'entretien des réseaux pluviaux (exploitation et nettoyage avec notamment le curage des avaloirs) est assuré par HAGANIS dans le cadre de ses missions statutaires. HAGANIS perçoit une contribution de la CA2M fixée à 1 769 000 € TTC pour l'année 2006.

### MAINTENANCE

La maintenance des réseaux pluviaux consiste en de petits travaux de réparation des ouvrages confiés à HAGANIS par la CA2M par convention, pour un montant forfaitaire de 422 000 € TTC pour l'année 2006. Sont définies, pour chacun des ouvrages pluviaux, la nature et la fréquence des interventions effectuées.

### AMÉLIORATION ET EXTENSION

Amélioration et extension des réseaux pluviaux, programmés et réalisés sous la maîtrise d'ouvrage de la CA2M. L'enveloppe annuelle consacrée à ces investissements est fixée à 3 M€ TTC.

## 3 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX EN 2006

Pour prévenir les inondations route de Borny à Metz en cas de gros orages, et dans le cadre de sa compétence « assainissement et entretien des réseaux d'évacuation des eaux pluviales », la CA2M a procédé à l'aménagement d'un bassin de rétention d'eaux

pluviales qui se remplira occasionnellement, dans le parc de La Cheneau à Metz. Formant une cuvette naturelle, un ouvrage d'alimentation intégré au bassin d'agrément existant a permis de transformer le parc en un bassin d'une capacité maximale de 7 500 m<sup>3</sup>. Bien que son utilité ne soit qu'occasionnelle, des panneaux de sensibilisation et des balises lumineuses ont été installés pour prévenir les promeneurs de l'imminence de la crue. Ce projet de 600 000 € s'est déroulé de janvier et à juin 2006.

Pour prévenir les inondations et les débordements sur la chaussée en cas de fortes pluies dans le



BASSINS ENTERRÉS QUARTIER VÉNIZÉLOS À MONTIGNY-LÈS-METZ

quartier Vénizélos à Montigny-lès-Metz, la construction de deux bassins enterrés a démarré en novembre 2005 pour un montant de 2,5 M€. D'un diamètre allant de 26 mètres pour le premier à 32 pour le second, profond de plus de 5 mètres, ces bassins offrent une capacité totale de stockage de 5 400 m<sup>3</sup>. Une campagne de mise en conformité des installations privatives s'est ensuivi, soutenue par la Ville de Montigny-lès-Metz. Après 7 mois de travaux, le jardin public dans lequel ils ont été construits a retrouvé son état initial.

# Haganis, l'établissement public opérateur du traitement des déchets ménagers et de l'assainissement

Régie de la CA2M, HAGANIS est l'établissement public chargé de la gestion et de l'exploitation technique et commerciale des services de valorisation des déchets ménagers et assimilés (hors collectes), et de l'assainissement. En 2006, ces deux missions ont mobilisé 253 collaborateurs.

Pour l'assainissement, HAGANIS assure la construction, l'exploitation et l'entretien des ouvrages nécessaires à la collecte, au transport, et à l'épuration des eaux usées avant rejet dans le milieu naturel.

En 2006, l'essentiel des eaux usées (23,5 millions m<sup>3</sup>) représentant une pollution estimée à 296 000 équivalents-habitants, a été dépollué par la station d'épuration principale implantée à proximité du port de Metz. L'efficacité remarquablement élevée des traitements a donné lieu à la production de 31 600 t de boues (soit près de 10 000 t de matière sèche) de valeur agronomique contrôlée, valorisées majoritairement en épandage agricole et en compostage.

Le service d'assainissement est financé essentiellement par la redevance d'assainissement payée par les consommateurs d'eau potable. Son taux, fixé à 1,23 €/m<sup>3</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2006, a été maintenu inchangé pour l'exercice 2007.

Pour l'avenir, les projets portent notamment sur le séchage des boues d'épuration avec l'élaboration d'un produit agronomique labellisé ; la protection de la Seille contre les déversements par temps de pluie ; l'optimisation de l'assainissement des communes de Marieulles-Vezon, Saint-Privat-la-Montagne, Laquenexy et Noisseville.

Au Centre de Valorisation des Déchets (avenue de Blida, à Metz) 11 636 t de collectes sélectives ont été triées, dont 9 684 t provenant de la CA2M. 8 307 t de matériaux (papier, journaux, carton, briques alimentaires, acier, aluminium, polyéthylène, etc.) ont été livrés aux filières de recyclage.

D'autre part, 92 160 tonnes d'ordures ménagères ont été réceptionnées, dont 71 760 t de la CA2M, 10 830 t de déchets banals d'entreprises ou collectivités, 5 860 t d'encombrants provenant des déchetteries et 3 700 t de refus de tri. L'incinération de 92 580 t a permis de produire 282 600 t de vapeur livrées à 325°C à l'Usine d'Électricité de Metz pour alimenter prioritairement le réseau de chauffage urbain.

L'énergie vendue correspond à 199 400 MWh, soit la quantité de chaleur produite par la combustion de 20 millions de litres de fioul domestique.

Quant aux émissions de l'incinérateur, les gaz analysés à la sortie des cheminées respectent les valeurs réglementaires. Les analyses de contrôle effectuées dans l'environnement (atmosphère, poussières, sol, nappe phréatique, végétaux, produits animaux (lait de vaches...)) ne révèlent aucune évolution marquée depuis la mise en service en 2001.



# Réhabilitation et construction au programme des équipements culturels cette saison

2006 a vu la plupart des équipements culturels écrire une nouvelle page de leur histoire avec le démarrage d'un long chantier aux Musées visant la mise en sécurité des biens et des personnes et le Centre Pompidou-Metz qui devient une réalité bien tangible avec la pose de sa première pierre.

## LE CENTRE POMPIDOU-METZ AVANCE

Prototype innovant, véritable prouesse architecturale, le Centre Pompidou-Metz a vu en 2006 l'aboutissement de toutes les études préparatoires au chantier et l'attribution du marché de construction, tandis que le plan de communication s'est poursuivi.

En début d'année, la CA2M a transmis aux huit entreprises générales ou groupements d'entreprises sélectionnés le dossier de consultation des entreprises (plus de 300 plans, 1000 pages de descriptifs, plusieurs carnets de détails et documents annexes), réalisé d'après le rendu de la phase projet (PRO). En juin, trois entreprises ont remis un dossier, proposant chacune des offres supérieures au budget estimé. Le marché a été déclaré infructueux et des négociations ont été entamées avec les entreprises afin de trouver des sources d'économie. Des variantes ont ainsi été mises au point, permettant, sans modifier les principes architecturaux du bâtiment, de limiter l'augmentation du budget nécessaire. Le Conseil de Communauté a voté un supplément financier en octobre : le budget travaux est passé de 41 M€ à 45 M€ HT portant l'enveloppe globale du projet à 60 M€ HT (valeur octobre 2006). Le marché a été notifié en novembre à la société Demathieu & Bard, laquelle a engagé les études d'exécution et la préparation du chantier.

Cette année a également été l'occasion de se doter d'outils de travail et d'aide à la décision comme un système de gestion électronique des documents (GED) afin d'en faciliter la transmission entre les différents acteurs du projet (maîtrise d'œuvre, maîtrise d'ouvrage, entreprises partenaires...) ou



OUVERTE AU PUBLIC TOUS LES JOURS, LA MAISON DU PROJET DISPOSE ÉGALEMENT D'UN BELVÈDÈRE OFFRANT UNE VUE PANORAMIQUE SUR LES CHANTIERS DU CENTRE POMPIDOU-METZ ET DU QUARTIER DE L'AMPHITHÉÂTRE, PERSPECTIVE COMPLÉTÉE PAR UNE WEBCAM.

encore de s'adjoindre les services d'un économiste de la construction pour l'analyse des offres. L'année 2006 a permis de poursuivre le programme de communication entamé dès 2004. Deux événements ont marqué l'année : **l'inauguration de la Maison du Projet du Centre Pompidou-Metz en juin et la pose de la première pierre du bâtiment en novembre.** Installée à côté du chantier, la Maison du Projet a ouvert ses portes le 10 juin 2006. Dessinée par Shigeru Ban et Jean de Gastines, elle accueille sur 136 m<sup>2</sup> maquettes, échantillons, plans, images, vidéo et textes expliquant le contexte du projet, détaillant le bâtiment et présentant les richesses du Centre Pompidou à Paris. Fin 2006, la Maison du Projet avait déjà accueilli plus de 17 000 visiteurs (particuliers, groupes, scolaires...)



LE CHANTIER DU CENTRE POMPIDOU-METZ DEVRAIT DURER 24 MOIS, POUR UNE OUVERTURE AU PUBLIC EN 2009

La pose de la première pierre du Centre Pompidou-Metz, le 7 novembre, a réuni Jean-Marie Rausch, Président de la CA2M, Bruno Racine, Président du Centre Pompidou, Madame Claude Pompidou, le Ministre de la Culture et de la Communication, les co-financeurs, les architectes, ainsi que de nombreux institutionnels. La flèche d'une grue, dressée symboliquement à 77 m de hauteur, a élevé dans les airs, à l'emplacement du bâtiment, un échantillon de charpente de 10 x 10 m. Cette manifestation a également été retransmise sur internet via une webcam installée en surplomb du chantier et accessible depuis le site du Centre Pompidou-Metz, site régulièrement enrichi. Durant la semaine suivante, la CA2M et la Ville de Metz ont organisé avec l'aide du Centre Pompidou un atelier artistique et pédagogique destiné au jeune public, « **Écritures de lumières** », une proposition de Fred Nauczyciel. Près de 500 enfants de 6 à 10 ans, venus en famille ou dans le cadre scolaire, ont participé à l'atelier.



Par ailleurs et pour accompagner les différents événements, la CA2M a édité un nouveau numéro du Magazine du Centre Pompidou-Metz, deux posters du futur bâtiment, quatre marque-page, six modèles de cartes postales, des affiches, une bache et des kakémonos installés à l'Office de Tourisme à Metz. Un travail permanent auprès des médias régionaux, nationaux et internationaux a permis d'obtenir de nombreux articles et reportages sur le projet, tandis qu'un partenariat a été noué avec le Service Audiovisuel et Multimédia de l'Université Paul Verlaine-Metz pour la réalisation des archives audiovisuelles du projet.

Enfin, la CA2M a organisé, en partenariat avec le Centre Pompidou, des visites du Centre à Paris à l'attention de groupes messins (groupe d'entreprises, de grandes écoles et de représentants de l'Université, acteurs du tourisme en Moselle, membres de la Fédération des Commerçants de Metz...)

### DATES CLÉS : LE CENTRE POMPIDOU-METZ S'EXPOSE

- Du 15 au 23 février, à Longeville-lès-Metz, maquette du Centre Pompidou-Metz.
- Du 1<sup>er</sup> avril au 25 juin, à Dusseldorf, exposition « Les Musées du XXI<sup>e</sup> siècle : idées, projets, réalisations » produite par Art Centre Basel, centre d'art suisse.
- Du 20 mai au 27 août, à Rome, exposition des 6 projets du concours Centre Pompidou-Metz.
- Du 21 septembre au 29 octobre, à Rome, exposition « Les Musées du XXI<sup>e</sup> siècle : idées, projets, réalisations ».
- Du 28 septembre au 28 octobre, à Metz, stand Centre Pompidou-Metz dessiné par Shigeru Ban à l'occasion de l'inauguration du magasin Printemps entièrement rénové.
- Du 23 novembre 2006 au 18 février 2007, à Linz, exposition « Les Musées du XXI<sup>e</sup> siècle : idées, projets, réalisations ».



## LE NOMBRE DE SPECTATEURS EN AUGMENTATION À L'OPÉRA-THÉÂTRE

L'année 2006 a permis à l'Opéra-Théâtre de renouer avec les chiffres de fréquentation de l'année 2004, soit 32000 spectateurs environ. L'évolution du nombre de spectacles et de représentations en est la principale explication. Cinq opéras, quatre opérettes, deux ballets, sept pièces de théâtre, deux spectacles enfants et deux récitals ont permis aux spectateurs de (re) découvrir les classiques comme La Traviata ou de s'émerveiller devant quelques trésors parfois un peu oubliés. Les récitals, nouveautés de la saison 2006/2007, ont vu le retour sur la scène messine de Florian Laconi, bien connu des habitués et Werner Van Mechelen notamment. À noter cette année, la fréquentation moyenne des ballets en augmentation de 60%. Côté théâtre, Roland Giraud, ou encore Christophe Malavoy ont fait le bonheur des amateurs de comédie.



SPECTACLE « LE FESTIN DE L'ARAIGNÉE »

### LE SAVOIR-FAIRE MESSIN S'EXPORTE DANS L'HEXAGONE

Les productions messines font l'objet d'une vidéo permettant de faire leur promotion dans les théâtres de l'hexagone. Des contrats de locations de productions ont ainsi été réalisés avec RENNES pour les « Contes d'Hoffmann », LIMOGES pour le « Dialogues des carmérites », TOULON pour « 4 jours à Paris », MASSY pour « La Bohème », AVIGNON pour « La Route Fleurie », « La fille de Madame Angot » et « La mélodie du bonheur », permettant à un plus large public d'apprécier les spectacles et constituant par ailleurs une source de recettes.

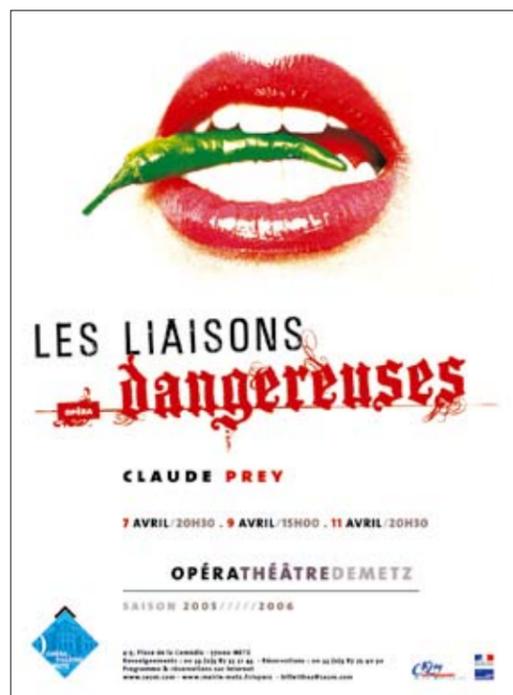
### LES COULISSES RÉVÉLÉES AUX CURIEUX



Des visites de l'Opéra-Théâtre sont régulièrement organisées à la demande des groupes les plus divers (établissements scolaires par exemple). Certains ont pu assister à une mise en scène ou à une répétition après avoir visité les ateliers décors et costumes ainsi que le plateau. La participation à la journée du patrimoine en septembre est également l'occasion de faire le plein de curieux (en augmentation régulière), désireux de voir enfin l'envers du décor.

### RÉHABILITATION EN VUE

Une étude préalable en vue d'une réhabilitation-modernisation globale de l'Opéra-Théâtre a été menée au cours de l'année 2006. La réalisation de ce grand projet pourrait démarrer en 2009, avec une durée de travaux d'environ cinq ans, si possible sans suspension de l'activité.



### CHIFFRES CLÉ

- 67 représentations
- 31 760 spectateurs
- 481 spectateurs en moyenne par représentation
- 33% du chiffre d'affaires des recettes proviennent des abonnements
- 45 agents artistiques parmi lesquels 14 danseurs et 24 choristes
- 31 agents techniques, dont 8 décorateurs et 5 costumiers

## UNE ANNÉE RICHE EN CHANGEMENT POUR LE CONSERVATOIRE

Par décret du 12 octobre 2006 le Conservatoire National de Région de Metz « Gabriel Pierné » a changé d'intitulé pour devenir Conservatoire à Rayonnement Régional. Si ce changement de nom s'accompagne inévitablement d'une évolution pour pouvoir rester dans le classement des 35 établissements d'enseignement artistique de première catégorie, la mission de fond ne change pas : dispenser un enseignement artistique spécialisé à des élèves dont l'âge varie de 5 à 30 ans. Les disciplines (musique, danse, théâtre) sont regroupées en départements pédagogiques qui réunissent par exemple les instruments d'une même famille ou ayant des points communs. Au-delà de l'objectif de former un public amateur « éclairé » et de favoriser l'orientation professionnelle de ceux qui se découvrent une réelle vocation, le C2R veut intégrer plus d'inventivité, de spontanéité et d'échanges dans ses cursus. C'est la voie que suivra le nouveau Directeur du C2R, qui a pris ses fonctions en août 2006.

### NOUVEAUTÉ 2006 : LES ANIMATIONS EN MILIEU SCOLAIRE



Un poste de DUMISTE, à savoir musicien intervenant en milieu scolaire, a été créé en 2006. Son rôle est de mener des actions en milieu scolaire (écoles primaires du territoire), de créer des projets où tout objet est bon pour créer du son, rendre sensible une écoute ou éveiller l'imaginaire. Par ailleurs, il assure la coordination des ateliers de découverte instrumentale et chorégraphique menés par les professeurs du C2R. Avec un recrutement dès mars sur ce poste, le programme d'animation a rapidement été mis en place et a rencontré un franc succès. Des ateliers de découverte ont été organisés en partenariat avec 17 écoles de l'agglomération.

### UNE PROGRAMMATION TOUJOURS AUSSI DENSE

Au-delà de sa mission d'enseignement, le Conservatoire a poursuivi son rôle de diffusion qui permet aux élèves et professeurs de mettre en valeur leur travail devant familles, amis et anonymes. Entre auditions, conférences, masterclasses, récitals et grands concerts, le C2R propose un agenda bimestriel riche d'une cinquantaine de rendez-vous à chaque fois, de septembre à juin, assurant une animation quotidienne du Conservatoire lui-même mais aussi des villes alentours en investissant médiathèques, salles de fêtes... ou des lieux comme les églises ou des maisons de retraite... Le C2R collabore également avec de nombreuses institutions culturelles messines telles que l'ONL, l'Arsenal et l'Opéra-Théâtre.

Le C2R organise en période estivale plusieurs ateliers destinés aux enfants de 6 à 13 ans. « Activités corporelles, instrumentales et vocales », « Découverte de la musique et du violon » et « Animation, improvisation et animation musicale autour d'un conte africain » : ont réuni 62 enfants.

### CHIFFRES CLÉS

- 1329 élèves dont 973 issus des communes membres de la CA2M
- 1198 élèves musiciens
- 179 élèves danseurs
- 78 élèves comédiens

Certains élèves sont inscrit dans plusieurs disciplines.

- 360 instruments mis à la dispositions des élèves
- 43 professeurs et 30 assistants



## RÉHABILITATION DES MUSÉES POUR UNE SÉCURITÉ ACCRUE

L'année 2006 a été marquée par le démarrage courant de l'été d'un chantier d'une durée estimée à 10 mois pour un coût de 1,84 M€. Objectif : mise en conformité des locaux pour assurer la sécurité des biens et des personnes.



### DES RÉFECTIONS POUR MIEUX S'OUVRIR AU PUBLIC

Le programme de réhabilitation portait sur les opérations suivantes :

- garantir l'étanchéité des bâtiments par la restructuration du clos couvert avec une priorité donnée aux couvertures,
- garantir la pérennité des œuvres par la restructuration de la grande réserve de tableaux et la climatisation de la galerie XX<sup>e</sup> siècle,
- garantir la sécurité des personnes et des biens par :
  - le remplacement complet et l'extension du système de détection incendie,
  - la mise en conformité électrique,
  - la sécurisation du Musée JOB pour réouverture au public,
  - le changement des faux plafonds et des couronnes d'éclairage des galeries Beaux-Arts,
  - le changement des clés et serrures,
- garantir l'accès à la culture à tous par un programme d'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite.

La nature des travaux est telle que *in fine* une quinzaine d'entreprises tous corps de métiers confondus sera intervenue sur les 30 secteurs touchés par les travaux, au prix d'un effort soutenu d'organisation et de surveillance de chantier qui a permis de ne fermer que les salles Beaux-Arts.

Si le grand public devra attendre 2007 pour voir le résultat de cette réhabilitation, riverains et autres passants aux abords des Musées ont pu se rendre compte du caractère exceptionnel du chantier à travers l'installation pour une durée de 3 mois d'une grue de 35 m de haut dans la rue de Chèvremont à Metz à partir de fin octobre. Pas moins de 5 semi-remorques ont été nécessaires à son montage. La coordination logistique a pris plusieurs mois, compte tenu d'une configuration des lieux particulièrement contraignante.

### DES MISSIONS D'ANIMATION

En complément de l'organisation de projets scientifiques, la création d'événements s'inscrit dans l'offre culturelle de la CA2M et participe à la construction de son image.

**Exposer :** les expositions temporaires permettent à la fois de renouveler les publics en donnant une nouvelle dimension aux collections et de faire rayonner la métropole par l'intermédiaire de prêt consentis à l'extérieur.

**Animer :** les Musées organisent d'une part des ateliers pédagogiques destinés aux enfants, durant la période estivale, en complément de la visite des collections, et accueillent d'autre part des concerts de juillet et août dans le cadre de « Metz en Fête ». Ils participent également ou apportent leurs collaborations à diverses manifestations locales et internationales :

- Été du Livre
- Journées du Patrimoine
- Nuit des Musées (remplace le Printemps des Musées depuis 2005). À cette occasion, les visiteurs ont exceptionnellement pu admirer une partie des collections d'histoire naturelle, sous des jeux de lumière inédits. Les Musées ont doublé leur fréquentation lors de cette nocturne par rapport à 2005 avec 1 400 visiteurs environ.

Ils organisent en outre les « Visites Passion » : chaque dernier dimanche du mois, de septembre à juin, une visite commentée sur une œuvre ou une exposition temporaire est proposée au public sous la conduite d'un spécialiste, historien d'art. En 2006, ont par exemple été proposés la découverte de la Renaissance dans les collections des Musées, des murs historiques qui hébergent les Musées ou une œuvre de Monsù Desiderio.



### DE NOUVELLES ACQUISITIONS

Les musées de Metz ont procédé aux acquisitions suivantes :

- deux œuvres de Jean-Baptiste LE PRINCE L'atelier, huile sur toile, pour 100 000 €  
Renaud et Armide, dessin à la plume et lavis gris, pour 10 000 €  
dont une subvention du Fonds Régional d'Acquisitions des Musées (FRAM) d'un montant total de 65 000 €, selon décision du Conseil de Communauté du 30 octobre 2006
- La Fileuse, pastel à vue ovale de Marie-Octavie PAIGNE pour un coût de 1 600 €.

### CHIFFRES CLÉS

- Chantier de **10 mois** (prolongement en 2007)
- Coût global du programme : **1 840 000 €** dont **1 048 000 €** dédié à la réfection des toitures et fenêtres
- **425 000 €** dédié à l'amélioration de la sécurité
- **180 000 €** dédié à la mise en place d'un accès aux personnes à mobilité réduite
- **2 000 m<sup>2</sup>** de couverture refaite
- **28 140 visiteurs**
- **11 240 scolaires**

## ESAM : VERS TOUJOURS PLUS D'ÉCHANGES, DE TRANSVERSALITÉ, D'INTERNATIONALISATION

L'École Supérieure d'Art de Metz dispense des enseignements supérieurs qui conduisent après un cursus de 3 ans au **Diplôme National d'Arts Plastiques (qui affiche cette année 87,5% de réussite)**, et en 5 ans au **Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique qui affiche lui 100% de réussite en option communication et 88,8% en option art.**



### L'ESAM SUR DES CHANTIERS RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Compte tenu de la réforme de l'Enseignement Supérieur Artistique et ce, dans le cadre des Accords de Bologne de 1999, l'École Supérieure d'Art travaille tout particulièrement l'idée du chantier régional et international :

- Des échanges de professeurs et d'étudiants avec l'École de l'Image d'Épinal depuis 1999, construisent un laboratoire des complémentarités.
- De nombreux projets Erasmus avec des écoles de Prague en République Tchèque, d'Helsinki en Finlande, de Timisoara en Roumanie, de Karlsruhe, et Dortmund en Allemagne ou encore Copenhague au Danemark permettent aux étudiants et aux enseignants de développer une démarche d'échange et de professionnalisation.

### PROJET PÉDAGOGIQUE ET RÉFORME DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ARTISTIQUE

En 2006, l'ESAM a poursuivi le développement pédagogique de son Projet en précisant la lisibilité de son offre sur trois axes spécifiques : art contemporain et arts visuels, art et scénographie, art et dimension sociale. Cette démarche s'accompagne d'une politique éditoriale et événementielle.

Dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur, l'ESAM continue la mise en place d'outils techniques et institutionnels tels que Livret de l'étudiant, crédits d'enseignement cumulables et transférables, conseil pédagogique... L'école a également poursuivi sa collaboration avec l'Université Paul Verlaine-Metz pour un Master Professionnel des dispositifs scéniques et scénographiques orienté vers le multimédia et ses applications aux arts de la scène.

### ENTRE EXPOSITIONS ET ÉDITIONS

Pour l'année 2006, l'ESAM a organisé quatre expositions thématiques autour de l'art sonore et notre perception de la ville, le jeu des illusions... et a participé à divers événements : Norapolis en avril, l'Été du livre en juin, les spectacles « Les Articulations de la Reine 1 et 2 ».

En 2006, l'ESAM a édité, entre autres, des cartes de vœux, des affiches et des cartes postales, et l'ouvrage « Reste et Ressentiments ».

### CHIFFRES CLÉS

- **127 étudiants** dont **8 étudiants étrangers**
- **4 expositions**
- **34 000 €** consacrés aux expositions
- **9 600 €** consacrés aux éditions
- **12 mentions et 11 félicitations** obtenues sur **42 diplômés**

# Des demandes d'urbanisme en hausse, signe d'un territoire qui évolue

Une convention est conclue avec chaque commune membre définissant les conditions d'instruction des autorisations et d'utilisation du sol par les services de la CA2M.

Après une évolution constante durant les quatre premières années de la CA2M, l'année 2006 a vu sa courbe représentative du nombre de dossiers s'amortir.



Toutefois, il faut remarquer trois augmentations significatives au niveau de la fiscalité, des renseignements d'urbanisme et du contrôle des travaux.

Pour la première, il s'agit de l'application de la délibération du Conseil Général concernant le Taxe Départementale des Espaces Naturels et Sensibles.

Pour la seconde, elle est due vraisemblablement à l'augmentation des mutations sur l'ensemble du territoire de la CA2M.

Pour la troisième, elle n'a pas d'explication particulière, si ce n'est que la fin d'année 2006 n'a connu aucune interruption de chantier pour intempérie.

Une augmentation quelque peu marquante des constats d'infraction est encore à signaler.

## CHIFFRES CLÉS

- **3753** dossiers d'autorisation et d'utilisation du sol instruits
- **3672** renseignements d'urbanisme délivrés
- **9** recours gracieux traités
- **23** consultations juridiques des communes
- **3400** contrôles de chantier
- **121** constats d'infraction
- **10** arrêts de chantier

# 7, 5 millions d'euros pour l'incendie et le secours

La CA2M contribue au financement du Service Départemental d'Incendie et de Secours et intervient en substitution de ses communes membres.

En 2006, le montant de la subvention s'est élevé à 7530377066 €.

# Fourrière animale

La CA2M assure également la compétence « fourrière animale » avec ses propres personnels et matériels. Un conventionnement existe avec des vétérinaires qui assistent les services de la fourrière pour les soins courants aux animaux et dans les cas d'interventions particulières.

## QUELQUES CHIFFRES

- **Nombre de chiens errants recueillis par la fourrière: 158**
- **Nombre de chats errants recueillis par la fourrière: 1**

Crédits Photos : CA2M, Christian Legay, Eco-Emballages, JB Communication, Groupement Pertuy, Aart, GL Events - CRB Architectes, ANMA, Alfred Peter Paysagistes, Atelier Patrimoine et Paysages, Pierre Feisthauer  
Centre Pompidou-Metz : CA2M - Shigeru Ban Architects Europe  
avec Jean de Gastines - Image Artefactory  
Mise en page : Arnaud Hussenot / Fabien Darley  
Impression : Imprimerie Michel (600 exemplaires)  
CA2M, Pôle Communication - 4 rue Marconi - BP 55025  
57071 Metz Cedex 3 - Tél. 03 87 20 10 00  
polecom@ca2m.com - Septembre 2007



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION  
DE METZ MÉTROPOLE - CA2M  
4, RUE MARCONI  
CESCOM  
BP 55025  
F-57071 METZ CEDEX 3  
TÉL. +33 (0)3 87 20 10 00  
FAX +33 (0)3 87 20 10 29  
polecom@ca2m.com**

[www.ca2m.com](http://www.ca2m.com)

